Employment Equity Program

Programme d'équité en matière d'emploi

DOCUMENT DE TRAVAIL :

COMPARAISON DES CHIFFRES DES RECENSEMENTS DE 1981 ET DE 1986 SUR LES MINORITÉS VISIBLES AU CANADA

Statistics Canada Statistique Canada

Canada

DOCUMENT DE TRAVAIL :

COMPARAISON DES CHIFFRES DES RECENSEMENTS DE 1981 ET DE 1986 SUR LES MINORITÉS VISIBLES AU CANADA

Wendy Wright
Programme d'équité en matière d'emploi
Division de la statistique sociale, du logement et des familles
Statistique Canada
Février 1989

10102064 68
STATISTICS CANADA LIBRARY
BIBLIOTHÈQUE STATISTIQUE CANADA

TABLE DES MATIÈRES

		Page
I :	Résumé	7
II :	Introduction	8
	A : Objet	8
	B : Structure	8
III :	Généralités	9
	A : Introduction	9
	B : Pourquoi la question sur l'origine ethnique?	9
	C : Définition du concept d'origine ethnique	10
	D : Détermination des groupes ethniques qui sont considérés comme appartenant à des minorités visibles	10
IV :	Comparabilité méthodologique entre les recensements de 1981 et de 1986	13
	A : Introduction	13
	B : Modifications d'ordre conceptuel	13
	C : Modifications d'ordre méthodologique	14
	1. La question	14
	2. Le Guide d'instruction	19
	D : Modification des méthodes de contrôle et de saisie des données	20
	1. Codage des réponses	20
	2. Modifications relatives au codage de certaines réponses en toutes lettres	27
	3. Regroupement de certains groupes ethniques	27
	4. Suppression des origines autochtones suspectes	28
V :	Comparaison des données de 1981 et de 1986 sur les groupes minoritaires visibles	32
	A : Introduction	32
	B : Comparaison des données	33
	i) La population indo-pakistanaise	33
	ii) La population chinoise	36
	iii) La population coréenne	39
	iv) La population japonaise	41
	v) La population originaire de l'Asie du Sud-Est	43
	vi) La population philippine	45
	vii) La population originaire d'autres îles du Pacifique	47

TABLE DES MATIÈRES

Page

viii) La population originaire d'Asie occidentale et arabe 50
ix) La population originaire des Caraïbes 52
x) La population haïtienne 57
xi) La population originaire d'Amérique latine 60
xii) La population noire 62

VI : Comparaison entre la définition des groupes minoritaires visibles en 1981 et celle de 1986 64
A : Introduction 64
B : Comparabilité 64

VII : Notes de renvoi 77

VIII : Bibliographie 101

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 :	Population totale montrant la variation en chiffres absolus et en pourcentage des divers types de réponses données à la question sur l'origine ethnique lors des recensements de 1981 et de 1986, Canada	16
Tableau 2 :	Pourcentages des groupes minoritaires visibles par rapport à la population totale en 1981 et 1986, Canada	18
Tableau 3 :	Répartition des réponses en toutes lettres, du recensement de 1986, indiquant l'appartenance à un groupe minoritaire visible selon la position de la réponse et le type de réponse - recensement du Canada de 1986	23
Tableau 4 :	Répartition de la population ayant déclaré chinois comme origine ethnique dans le cadre d'une réponse multiple (uniquement en combinaison avec une réponse qui aurait été saisie comme une réponse en toutes lettres en 1981), selon la décision de codage prise à partir des données sur la langue maternelle, données du recensement du Canada de 1986	26
Tableau 5 :	Liste alphabétique des groupes minoritaires visibles du recensement de 1986 et des groupes correspondants du recensement de 1981	29
Tableau 6 :	Diverses statistiques sur la population d'origine indo-pakistanaise, selon le type de réponses données, Canada	35
Tableau 7 :	Diverses statistiques sur la population d'origine chinoise, selon le type de réponses données, Canada	38
Tableau 8 :	Diverses statistiques sur la population d'origine coréenne, selon le type de réponses données, Canada	40
Tableau 9 :	Diverses statistiques sur la population d'origine japonaise, selon le type de réponses données, Canada	42
Tableau 10 :	Diverses statistiques sur la population originaire d'un pays de l'Asie du Sud-Est, selon le type de réponses données, Canada	44
Tableau 11 :	Diverses statistiques sur la population d'origine philippine, selon le type de réponses données, Canada	46
Tableau 12 :	Diverses statistiques sur la population originaire d'autres îles du Pacifique, selon le type de réponses données, Canada	49

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 13 : Diverses statistiques sur la population originaire d'un pays d'Asie occidentale ou d'origine arabe, selon le type de réponses données, Canada 51

Tableau 14 : Diverses statistiques sur la population originaire des Caraïbes, selon le type de réponses données, Canada 54

Tableau 15 : Répartition de la population ayant déclaré "noir" comme origine ethnique, selon certains lieux de naissance et le type de réponses données, recensement du Canada de 1986 55

Tableau 16 : Diverses statistiques sur la population d'origine haïtienne, selon le type de réponses données, Canada 58

Tableau 17 : Répartition en chiffres absolus et en pourcentage de la population ayant indiqué "Haïti" comme lieu de naissance selon certaines origines ethniques, recensements du Canada de 1981 et de 1986 59

Tableau 18 : Diverses statistiques sur la population originaire d'Amérique latine, selon le type de réponses données, Canada 61

Tableau 19 : Diverses statistiques sur la population noire, selon le type de réponses données, Canada 63

Tableau 20 : Résumé des différences entre les versions de 1981 et de 1986 des spécifications utilisées pour définir les groupes minoritaires visibles 67

Tableau 21 : Groupes minoritaires visibles définis par le comité de travail de 1985 (version de 1981) selon les données des recensements du Canada de 1981 et de 1986 71

Tableau 22 : Répartition de la population dont la religion est sikh, hindoue ou l'islam, selon certaines origines ethniques et certaines langues maternelles et certains lieux de naissance - recensement du Canada de 1981 72

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 23 : Répartition des données des recensements du Canada de 1981 et de 1986 selon la définition des minorités visibles établie par le groupe de travail sur l'équité en matière d'emploi en 1986 73

Tableau 24 : Répartition des données du recensement du Canada de 1981 selon les définitions de 1981 et de 1986 des groupes minoritaires visibles 75

Tableau 25 : Répartition des données du recensement du Canada de 1986 selon les définitions de 1981 et de 1986 des groupes minoritaires visibles 76

Tableau 26 : Comparaison entre le mode de codage des réponses indiquant une origine des Caraïbes dans les bases de données d'extraction des recensements de 1981 et de 1986 86

Tableau 27 : Définition des groupes minoritaires visibles prescrite par le comité de travail de 1985 aux fins d'utilisation avec les données du recensement de 1981 90

Tableau 28 : Définition des groupes minoritaires visibles prescrite par le groupe de travail interministériel sur l'équité en matière d'emploi de 1988 aux fins d'utilisation avec les données du recensement de 1986 96

I RÉSUMÉ

Le présent rapport a pour objet d'exposer les points de comparaison entre les données sur les origines ethniques des recensements de 1981 et de 1986, particulièrement en ce qui a trait aux groupes ethniques répertoriés comme étant des "minorités visibles". Il contient également des renseignements sur la question visant l'origine ethnique et le concept y afférent comme toile de fond de l'analyse qui suit.

Le présent document ayant été établi à des fins de comparaison, il est axé sur l'analyse des différences relevées entre les deux recensements dans chacun des groupes ethniques "minoritaires visibles".

Il est intéressant de noter la grande augmentation du nombre de réponses multiples qui ont été recueillies lors du dernier recensement. Leur nombre a augmenté de 151%, ce qui peut être attribué à la demande et à l'acceptation de plus d'une réponse écrite en toutes lettres. Le nombre de réponses uniques a diminué de 15%.

On remarque également l'augmentation du nombre de réponses écrites saisies lors du recensement de 1986. Il s'agit là de la première cause de l'augmentation considérable du nombre de réponses multiples recueillies. Ce phénomène s'est traduit par un accroissement sensible de l'effectif des groupes ethniques qui constituent des minorités visibles.

Par ailleurs, on constate une augmentation marquée du nombre de personnes qui ont déclaré que leur origine ethnique était "noire". La population noire a connu une augmentation de 741% entre les deux recensements, le nombre de personnes ayant indiqué cette origine dans le cadre d'une réponse multiple s'étant accru de 1,776%. Cette augmentation importante s'est traduite par une baisse du nombre de personnes ayant déclaré une origine ethnique des Caraïbes (une diminution de 28% pour l'ensemble de la population) ou l'origine Haïtienne (on constate une diminution de 29% au titre du nombre de réponses uniques recueillies, même s'il s'est produit une légère augmentation de 3% dans l'ensemble de la population).

II INTRODUCTION

A. OBJET

Le présent ce rapport a pour objet de fournir des renseignements qui aideront le lecteur à comprendre et à utiliser les données qui découlent des variables du recensement, relatives à l'origine ethnique, particulièrement dans le contexte du dénombrement des personnes appartenant à des groupes "minoritaires visibles"[1]. Le document :

1. permet de se familiariser avec ces variables;

2. donne des renseignements sur la définition de ces groupes "minoritaires visibles";

3. fournit des renseignements sur les éléments de comparaison de ces données, entre les recensements de 1981 et de 1986; et

4. donne des explications sur les différences entre les chiffres de population de 1981 et de 1986 des divers groupes ethniques (répertoriés comme étant des "minorités visibles").

B STRUCTURE

Le rapport est structuré de la manière suivante:

1. Énoncé des différences relevées au titre de la méthodologie et des concepts utilisés pour saisir les données sur les origines ethniques dans le cadre des recensements de 1981 et de 1986. Nous avons noté l'incidence que chacun de ces changements a pu avoir sur les données recueillies.

2. Énoncé des principes qui ont présidé à la sélection des groupes ethniques considérés comme étant des "minorités visibles".

---

[1] La Loi sur l'équité en matière d'emploi (C-62) couvre quatre groupes (les femmes, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées). Le présent rapport ne traite que de la population appartenant à des "minorités visibles".

3. Comparaison des données des recensements de 1981 et de 1986 sur l'origine ethnique. L'augmentation de l'effectif de chaque groupe attribuable à des facteurs d'accroissement naturel comme la natalité et l'immigration entre les deux recensements y est fait état. Par ailleurs, nous avons indiqué dans quelle mesure la différence entre la variation démographique et l'accroissement naturel de la population s'explique par les changements qui ont été apportés à la méthodologie entre les deux recensements. Ces explications sont, le cas échéant, appuyées par une preuve empirique.

4. Comparaison des définitions de 1981 et de 1986 (ces définitions ont été formulées par des utilisateurs n'appartenant pas à SC et sont données plus loin dans le présent rapport) de ce qui constitue un groupe "minoritaire visible", afin de déterminer l'incidence de la mise à jour (modification) apportée aux spécifications.

III GÉNÉRALITÉS

A. INTRODUCTION

La présente section a pour objet de donner aux lecteurs des renseignements qui ont trait aux questions du recensement sur l'origine ethnique. On y trouve également des renseignements qui expliquent la méthodologie utilisée pour déterminer quels sont les groupes ethniques qui sont considérés comme appartenant aux "minorités visibles".

B. POURQUOI LA QUESTION SUR L'ORIGINE ETHNIQUE[2]?

De nombreux groupes comme les sociologues, les fonctionnaires, les publicitaires, les spécialistes de l'étude des marchés et les organismes ethniques utilisent les données recueillies au moyen de cette question. Elle est nécessaire, car l'appartenance à bien des groupes ethniques et culturels ne peut être déterminée à l'aide des seules questions sur la langue; en effet, de nombreux nouveaux immigrants apprennent vite le français ou l'anglais comme langue de travail. Par ailleurs, la question sur l'origine ethnique fournit également des renseignements dont de nombreux organismes ethniques et culturels au Canada se servent pour étudier la taille, la répartition géographique, les caractéristiques et d'autres aspects de leur population respective.

---

[2] Guide de contenu de 1981 et Guide du recensement de 1986.

C. DÉFINITION DU CONCEPT D'ORIGINE ETHNIQUE[3]

On entend par "origine ethnique" le(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) auquel (auxquels) le recensé ou ses ancêtres appartiennent; il se rapporte aux "racines" ou à l'origine des ancêtres de la population et ne doit pas être confondu avec la citoyenneté ou la nationalité (antérieure ou actuelle).

D. DÉTERMINATION DES GROUPES ETHNIQUES QUI SONT CONSIDÉRÉS COMME APPARTENANT À DES MINORITÉS VISIBLES

Ni la question sur l'origine ethnique utilisée dans le cadre du recensement de 1981, ni celle de 1986 n'étaient destinées à établir l'appartenance de la population du Canada à des "minorités visibles". Selon le "Le recensement en bref" de 1986, la question sur l'origine ethnique a pour objet de recueillir des données sur les racines ancestrales ethniques ou culturelles de la population canadienne. Les réponses peuvent refléter diverses influences, comme l'ascendance, la nationalité, la race, la langue ou la religion.

À part l'addition des cases de réponse à cocher pour les Chinois (en 1981 et 1986) et pour les Noirs (uniquement en 1986), aucune des deux questions ne faisait directement allusion à la race ou aux "minorités visibles", ni en 1981 ni en 1986. Étant donné qu'aucune question n'a été posée directement sur la race dans le cadre de l'un ou de l'autre des recensements (p. ex. Vous considérez-vous comme appartenant à une minorité visible? À quel groupe vous identifiez-vous?), Statistique Canada n'avait pas de définition pour déterminer qui appartenait ou n'appartenait pas à une "minorité visible". Par ailleurs, il n'appartient pas à Statistique Canada de définir l'appartenance à des "minorités visibles".

---

(3) N° 99-101 au catalogue, page 12.

Étant donné qu'il existait une demande pour des données sur la population appartenant à des "minorités visibles", un groupe d'utilisateurs externe à Statistique Canada[4] a constitué un comité de travail en 1985 pour établir quelles origines ethniques étaient considérées (de par leur définition) comme appartenant à ce segment particulier de la population. Ce groupe, qui se composait de représentants d'Emploi et Immigration Canada (EIC) et du Secrétariat d'État[5], a élaboré des spécifications qui permettent de définir des groupes "minoritaires visibles" en utilisant les données du recensement de 1981. Ces spécifications prenaient en compte les variables que sont le lieu de naissance, la langue maternelle et la religion, de même que l'origine ethnique, afin de ne dénombrer que les personnes qui semblaient (par les réponses qu'elles avaient données à ces variables) appartenir à des "minorités visibles".

En 1988, on s'est livré au même exercice pour en arriver à une définition plus précise destinée à être utilisée avec les données du recensement de 1986. EIC a établi les groupes culturels qui devaient être considérés comme appartenant à une "minorité visible", car il était essentiel en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi de disposer de chiffres sur les "minorités visibles". À la suite des réunions du Groupe de travail interministériel sur l'équité en matière d'emploi (EIC, SC, CFP, CCDP, CT), on a établi et on a rédigé les spécifications détaillées nécessaires à la définition de chaque groupe.

Les deux définitions se ressemblent plus qu'elles ne diffèrent. Le seul changement notable est l'exclusion de la variable "religion", cette dernière n'ayant pas été recueillie en 1986.

---

(4) Statistique Canada agissait en tant que conseiller technique de ce comité.

(5) Les représentants de la Commission de la Fonction publique (CFP), de la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) et Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT) ont également apporté leur contribution.

On trouvera ci-dessous les grands groupes définis par le Groupe de travail interministériel sur l'équité en matière d'emploi comme appartenant à des "minorités visibles" :

Indo-pakistanais
Chinois
Coréen
Japonais
Asiatique du Sud-Est
Philippin
Autres origines des îles du Pacifique
Origines d'Asie occidentale et Arabe
Origines d'Amérique latine
Noir

Les définitions consignées dans le présent rapport sont celles qui ont été mises au point par les deux comités de travail susmentionnés pour répondre à leurs besoins particuliers. Il y a lieu de remarquer que ces définitions ne sont pas destinées à représenter la définition officielle de Statistique Canada de ce qui constitue la population "minoritaire visible".

IV COMPARABILITÉ MÉTHODOLOGIQUE ENTRE LES RECENSEMENTS DE 1981 ET DE 1986

A. INTRODUCTION

La présente section a pour objet d'établir les différences qui existent entre la méthodologie et les concepts utilisés pour saisir les données de 1981 et de 1986 sur l'origine ethnique. À cette fin, on a noté les différences entre les deux recensements, particulièrement à l'égard des origines ethniques répertoriées comme appartenant à une "minorité visible". On y trouve également décrite l'incidence que chacun de ces changements a pu avoir sur les données recueillies.

B. MODIFICATIONS D'ORDRE CONCEPTUEL

Le Dictionnaire du recensement de 1986[6] définit l'origine ethnique comme le(s) **groupe(s)** ethnique(s) auquel (auxquels) le recensé appartient ou ses ancêtres appartenaient. En 1981[7] ce concept a été défini comme le **groupe** ethnique ou culturel auquel le recensé ou ses ancêtres appartenaient **à leur première arrivée sur ce continent.** Même si l'on semble ici définir la même entité, chacun de ces concepts pouvait susciter des informations différentes. L'un (celui de 1986) porte sur un ou plusieurs groupes, ce qui laisse entrevoir un penchant pour une vue multiculturaliste de la population du Canada, tandis que l'autre (celui de 1981) indique, par l'omission des réponses multiples, qu'une personne ne devrait déclarer que l'identité culturelle ou ethnique qu'elle estime être la plus importante. Une autre différence est le biais introduit à l'égard des origines provenant des "vieux pays", lors du recensement de 1981 par suite de l'utilisation de l'expression "à votre première arrivée sur ce continent". Cela aurait tendance à oblitérer les mélanges culturels issus de mariages interculturels. En outre, la portée de la question de 1981 est plus restreinte du fait qu'elle est formulée au passé, c'est-à-dire "à quel groupe <u>appartenez-vous</u>?", tandis que la question de 1986 emploie à la fois le présent et le passé, c'est-à-dire "à quel groupe <u>appartenez-vous</u> ou vos ancêtres <u>appartenaient-ils</u> ... ?"

---

[6] N° 99-101 au catalogue
[7] N° 99-101 au catalogue

C. MODIFICATIONS D'ORDRE MÉTHODOLOGIQUE

1. La question

La question sur l'origine ethnique figurait dans le questionnaire 2B du recensement qui a été distribué à un ménage sur cinq et à tous les ménages habitant dans des régions éloignées et nordiques du Canada. En 1981, on a utilisé la question 26 pour saisir cette information, tandis qu'en 1986 on a utilisé à cet effet la question 17. On trouvera ces questions à la section VII, note 1. Les répondants pouvaient cocher la case prévue à cet effet si leurs antécédents ethniques ou culturels correspondaient à une ou à plusieurs des origines ethniques énumérées. En 1981 et 1986, il y avait 15 cases de ce type. Les origines présentées dans ces questions ont changé entre les deux recensements. En 1986, on a ajouté une case pour les Noirs et la catégorie Indien d'Amérique du Nord a remplacé Indien inscrit et Indien non inscrit. Il faut également remarquer que les origines figurant sur ces questionnaires sont présentées par ordre décroissant selon la fréquence des réponses (uniques) recueillies lors du recensement précédent. C'est en raison de ce critère que les Chinois et les Polonais ont changé de position en 1986. Les personnes dont les antécédents n'étaient pas complètement décrits par les cases cochées pouvaient ajouter en toutes lettres des précisions dans l'espace ou les espaces prévus à cet effet. En 1986, trois espaces de ce type étaient prévus, tandis qu'en 1981 le questionnaire n'en comportait qu'un seul.

Sont décrites ci-dessous les différences entre les questions posées lors des recensements de 1981 et de 1986, ainsi que l'incidence que ces changements ont pu produire :

a) **Demande de précision d'origines multiples** : En 1986, en mettant "A quel groupe ethnique ou culturel ..." au pluriel, et en donnant l'instruction "Cochez ou précisez plus d'un s'il y a lieu" on demandait implicitement aux recensés de préciser s'ils appartenaient à plus d'une origine ethnique. Le questionnaire de 1981 ne comportait pas d'instruction semblable. Le fait d'accepter jusqu'à trois réponses écrites en toutes lettres, en 1986, a joué un rôle important dans l'augmentation du nombre de réponses multiples recueillies. En 1981, 88% de la population totale ont déclaré une seule origine ethnique (12% ont donné une réponse multiple), tandis qu'en 1986, seulement 72% ont donné ce genre de réponse (28% ont donné une réponse multiple)[8]. Le tableau 1 montre

---

[8] Source des données : Totalisations sommaires sur les origines ethniques et autochtones (données diffusées), décembre 1987.

les variations en chiffres absolus et en pourcentage qui se sont produites dans les différents types de réponses entre les deux recensements. Il faut remarquer que cette augmentation du nombre de réponses multiples n'est pas entièrement imputable à la modification de la question.

b) **Suppression de l'expression** : L'exclusion, dans la question de 1986, de l'expression " ... à votre première arrivée sur ce continent" qui existait dans le questionnaire de 1981, peut se traduire par une augmentation du nombre de répondants d'origines ethniques mixtes ou par une diminution du nombre de répondants originaires des "vieux pays".

c) **Modification de la question sur les origines autochtones** : La suppression des catégories "Indien inscrit" et "Indien non inscrit" du questionnaire de 1986 a pu éliminer en partie la confusion que ces termes semblent avoir semée chez certaines personnes en 1981[9]. En 1981, 2,520 personnes dont le lieu de naissance était soit l'Inde soit le Pakistan ont déclaré s'identifier à l'une des origines ethniques autochtones susmentionnées[10]. Par ailleurs, des personnes autres que celles mentionnées ci-dessus semblent avoir eu de la difficulté à faire état de leur origine ethnique[11]. Ces groupes de personnes auraient probablement déclaré une origine ethnique non autochtone en 1986.

---

(9) Durant la phase de Contrôle et d'imputation (C et I) on a également procédé méthodiquement pour éliminer des anomalies de ce genre. Voir la partie 4 de la présente section.

(10) Les chiffres figurent dans Clark W., Evaluation of the 1981 Edit and Imputation Procedures for 2B Cultural Variables.

(11) En 1981, les personnes suivantes ont déclaré être d'ascendance autochtone, même si leur lieu de naissance semble indiquer une autre origine (1,025 = Caraïbes et Bermudes, 1,145 = Afrique, 2,615 = Amérique centrale et du Sud). (Source : Évaluation des données du recensement de 1981 sur les Métis (Indiens non inscrits, Indiens inscrits et Inuit, de Kralt, Clark & White, 1983).

TABLEAU 1: POPULATION TOTALE MONTRANT LA VARIATION EN CHIFFRES ABSOLUS ET EN POURCENTAGE DES DIVERS TYPES DE RÉPONSES DONNÉES À LA QUESTION SUR L'ORIGINE ETHNIQUE LORS DES RECENSEMENTS DE 1981 ET DE 1986, CANADA

TYPE DE STATISTIQUE	TYPE DE RÉPONSE		
	ENSEMBLE DES RÉPONSES	RÉPONSES UNIQUES	RÉPONSES MULTIPLES
Recensement de 1986[1]	25,022,005	18,035,665	6,986,345
Recensement de 1981[2]	24,083,495	21,300,030	2,783,470
Variation en chiffres absolus	938,510	(3,264,365)[2]	4,202,875
Variation en pourcentage	4%	(15%)[2]	151%

[1] Source des données : tableaux non publiés.
[2] Les chiffres entre parenthèses indiquent un recul.

d) <u>Inclusion de la case de réponse Noir</u> : En 1986, le fait de rajouter la case de réponse indiquant l'appartenance au groupe ethnique "Noir" a permis aux personnes dont l'origine ethnique était noire de se définir avec plus de précision que cela n'était possible en 1981. Cela vaut pour les personnes possédant une origine ethnique mixte noire et non noire. Par exemple, des personnes pouvaient s'identifier comme ayant un ancêtre noir américain. Étant donné que le terme "Noir" est davantage perçu comme une identité raciale plutôt qu'une origine ethnique, il est possible que lorsqu'on

demandait leur origine ethnique à ces personnes, elles aient répondu en ajoutant "Américain" en pensant à leur ascendance culturelle. En ajoutant la case de réponse Noir, les personnes pouvaient établir plus clairement cette "identité raciale", tout en précisant leur "ascendance culturelle". En 1986, ces personnes auraient probablement écrit en toutes lettres Américain et coché la case Noir. Ce genre de situation pourrait également se présenter avec des personnes s'identifiant à la race noire, mais qui se considèrent également comme des descendants de Britanniques, Canadiens ou originaires des Caraïbes, etc. Ainsi, étant donné qu'elles avaient la possibilité d'écrire l'identité de leurs ancêtres et de cocher leur identité raciale, le nombre des personnes dont l'origine ethnique est noire devrait augmenter de façon considérable. On constate, entre les deux recensements, une augmentation globale de 741% de la population noire, de pair avec une augmentation de 562% de réponses uniques et 1,876% de réponses multiples.

Par ailleurs, il y a lieu de remarquer qu'en 1981, si une personne écrivait Noir américain, cette donnée était saisie comme une origine ethnique américaine. En effet, à cette époque, on ne pouvait pas saisir une réponse écrite multiple (1. Américain + 2. Noir). Cette réponse a été saisie en tant que réponse multiple de 1) Américain + 2) Noir en 1986.

e) <u>Augmentation du nombre d'espaces réservés à des réponses écrites</u> : En présentant trois cases pour des réponses écrites en 1986, par comparaison à une seule en 1981, on a contribué à augmenter considérablement le nombre de réponses multiples.

TABLEAU 2: POURCENTAGES DES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES PAR RAPPORT À LA POPULATION TOTALE EN 1981 ET 1986, CANADA

GROUPE MINORITAIRE VISIBLE[1]	% DE LA POP. TOTALE EN 1986 (25,022,010)	% DE LA POP. TOTALE EN 1981 (24,083,495)	VARIATION EN % (1986-1981)
Noir	1.04[2]	0.13	0.91
Haïtien	0.07	0.07	-
Caraïbes	0.26	0.37	(0.11)[3]
Indo-Pakistanais	1.26	0.86	0.40
Chinois	1.65	1.25	0.40
Coréen	0.12	0.09	0.03
Japonais	0.22	0.19	0.03
Asiatique du Sud-Est	0.38	0.23	0.15
Philippin	0.43	0.31	0.12
Autres origines des îles du Pacifique	0.04	0.03	0.01
Origines d'Asie Occidentale et Arabe	0.61	0.47	0.14
Origines d'Amérique latine	0.20	0.09	0.11
Total des minorités visibles	6.31	4.70	1.61

(1) Les groupes ethniques sont dénombrés selon les origines ethniques déclarées (sauf dans le cas des Indo-pakistanais et des Asiatiques du Sud-Est).
(2) Source: tableaux non publiés.
(3) Les parenthèses indiquent une valeur négative.

f) **Inclusion des instructions dans le questionnaire** : En 1981, on renvoyait les recensés au Guide de recensement s'ils avaient besoin de plus amples informations, tandis qu'en 1986 on a donné directement dans le questionnaire des instructions comme "Cochez ou précisez plus d'un s'il y a lieu", ainsi que des exemples de groupes culturels. Ces instructions devraient donner les résultats suivants :

- une augmentation du nombre de réponses multiples
- une meilleure compréhension de ce qu'est une origine ethnique
- une augmentation du nombre de personnes déclarant appartenir à des groupes minoritaires visibles, car les exemples donnés penchent dans ce sens (sur les sept exemples fournis, cinq sont des groupes minoritaires visibles).

Comme l'indique le tableau 2, le pourcentage de la population appartenant à un groupe "minoritaire visible" a augmenté entre les deux recensements.

2. Le Guide d'instruction

On trouvera à la section VII, note 2, les instructions qui figurent dans les guides de recensement de 1981 et 1986. Elles sont à peu près semblables, sauf pour ce qui suit :

a) le Guide de recensement de 1981 renferme l'expression "à votre première arrivée sur ce continent", mais pas celui de 1986. L'incidence de ce changement est déjà indiquée dans la section traitant des "modifications d'ordre conceptuel".

b) en 1986, on a identifié plus clairement les Asiatiques de l'Est comme des personnes provenant du sous-continent de l'Inde; cette information n'existait pas en 1981. Cela devrait éliminer partiellement la confusion qui a existé en 1981 lorsque des personnes s'identifiaient comme autochtones, mais donnaient l'Inde ou le Pakistan comme lieu de naissance ou l'indo-pakistanais comme langue maternelle.

Le Guide de 1986 est plus clair que celui de 1981 à l'égard de cette question, mais il se peut que ces modifications n'aient pas donné lieu à une meilleure compréhension du contenu de la question.

Dans un rapport préparé par Price-Waterhouse[12], on peut lire que les recensés que cette firme a étudiés ne consultaient pas systématiquement le Guide du recensement, même s'ils savaient que ce dernier renfermait des instructions.

D. MODIFICATION DES MÉTHODES DE CONTRÔLE ET DE SAISIE DES DONNÉES

1. CODAGE DES RÉPONSES

a) Réponses uniques (Chinois)

Pour des raisons techniques, une coche dans la case Chinois en 1981 était traitée comme une réponse en toutes lettres (voir l'exemple 1 à la section VII)[13], tandis qu'elle était traitée comme une réponse codée en 1986.

b) Réponses uniques en toutes lettres

Il n'y a pas de différence dans le traitement des réponses uniques en toutes lettres entre les recensements de 1981 et de 1986 (voir l'exemple 2 à la section VII).

c) Réponses multiples - une cochée et une en toutes lettres

Il n'y a pas de différence dans le traitement de ce genre de réponses entre les recensements de 1981 et de 1986 (voir l'exemple 3 à la section VII).

---

(12) Rapport préparé pour SC sur "La conception du questionnaire du recensement de 1991", page 13.

(13) Les exemples qui figurent à la Section 7 "Notes bibliographiques" illustrent les différences entre les recensements de 1981 et de 1986 en ce qui concerne la saisie de réponses particulières.

d) Réponses multiples en toutes lettres

Il existe une différence considérable dans le traitement des réponses multiples en toutes lettres entre les recensements de 1981 et de 1986 (voir l'exemple 4 à la section VII). En 1986, on pouvait saisir toutes les réponses multiples données, à condition que le nombre des réponses en toutes lettres ne soit pas supérieur à trois (si le recensé en donnait quatre, seules les trois premières étaient saisies). Étant donné que la question de 1981 n'était pas formulée de manière à susciter des réponses multiples, les mécanismes techniques nécessaires pour stocker les données (variable de la base de données, etc.) n'étaient pas conçus pour saisir ce genre de réponses. Par conséquent, lorsqu'on se trouvait en présence d'une réponse multiple en toutes lettres en 1981, on ne pouvait saisir que la première. Malgré cela, on pouvait saisir les types suivants de réponses multiples en 1981 :

i) Réponse codée + réponse codée (et/ou une réponse en toutes lettres)
ii) Réponse codée + réponse en toutes lettres

Dans le cas de l'exemple i), on pouvait saisir toutes les réponses multiples comportant uniquement des réponses codées, car ces réponses renvoyaient à des éléments logiques dans la base de données (des variables ayant des valeurs de Vrai ou Faux), tandis que les réponses en toutes lettres renvoyaient à une variable assortie d'une série de valeurs codées. Dans l'exemple ii), étant donné que la variable "réponse codée" était distincte de la variable "réponse en toutes lettres", ce genre de réponse ne causait aucun problème de saisie des données. Les problèmes ont surgi lorsque les recensés donnaient plus d'une réponse "en toutes lettres". Comme on peut le voir dans l'exemple 4, à la section VII, si l'on donnait plus d'une réponse en toutes lettres, c'est la première qui était acceptée.

Comme les recensés disposaient de suffisamment d'espace pour inscrire un plus grand nombre de réponses en toutes lettres et qu'il était également possible de saisir plus d'une de ces réponses, cette modification s'est traduite par un accroissement important du nombre de réponses multiples entre les recensements de 1981 et de 1986. Le tableau 3 montre le nombre de réponses indiquant l'appartenance à un groupe "minoritaire visible" qui ont été saisies à titre de réponses en toutes lettres en 1986, dans l'ordre où elles ont été écrites (1re, 2e ou 3e). Parmi ces personnes, 885,330 ont déclaré un groupe minoritaire visible dans le premier espace, 41,355 dans le deuxième et 3,295 dans le troisième. Il est intéressant de remarquer que sur toutes ces réponses, 715,895 étaient des réponses uniques, tandis que 214,090 faisaient partie d'une réponse multiple[14]. Si l'on avait appliqué les techniques de 1981, 44,650 de ces réponses n'auraient pas été saisies, car elles figuraient en deuxième et

troisième positions dans les espaces réservés aux réponses en toutes lettres[15]. En outre, sur les 885,330 réponses saisies dans le premier espace réservé aux réponses en toutes lettres, celles qui auraient été données par des personnes ayant également déclaré "Chinois" comme origine ethnique auraient été perdues. En effet, l'origine ethnique "Chinois" a été traitée en tant que réponse en toutes lettres en 1981.

e) **Réponses multiples - Chinois (réponse codée) et une réponse en toutes lettres**

L'exemple 5, à la section VII, montre qu'en 1986, cette combinaison de réponses n'a pas posé le problème qu'elle a suscité en 1981. Étant donné que la réponse codée "Chinois" a été traitée comme une réponse en toutes lettres et, qu'en 1981, on ne pouvait pas saisir plus d'une réponse de ce genre, on a appliqué les règles suivantes pour classifier les réponses appartenant à cette catégorie :

i) si la langue maternelle du recensé était le chinois, on conservait la réponse "Chinois";

ii) si la langue maternelle du recensé correspondait à l'autre origine déclarée (p. ex. japonais), c'est cette réponse que l'on retenait; et

iii) dans tous les autres cas, la réponse retenue a été déterminée de façon aléatoire.

---

[14] Il y a lieu de remarquer que ce chiffre ne représente pas nécessairement le nombre réel de réponses multiples, car il se peut qu'il y ait eu des doubles comptes. Par exemple, une personne qui écrivait la réponse suivante sur son questionnaire était comptée deux fois :
(1) Bengalais (2) Tamoul

[15] Si ces personnes faisaient partie de celles qui ont donné une réponse multiple combinée à une réponse écrite dans le premier espace (ce qui est probablement le cas), leur réponse aurait été saisie en tant que réponse unique en 1981. Ainsi, ces renseignements sur les origines multiples auraient été perdus.

TABLEAU 3: RÉPARTITION DES RÉPONSES EN TOUTES LETTRES, DU RECENSEMENT DE 1986, INDIQUANT L'APPARTENANCE À UN GROUPE MINORITAIRE VISIBLE SELON LA POSITION DE LA RÉPONSE[1] - RECENSEMENT DU CANADA DE 1986

ORIGINE ETHNIQUE - RÉPONSES EN TOUTES LETTRES	PREMIÈRE POSITION[2]	DEUXIÈME POSITION[2]	TROISIÈME POSITION[2]	TOTAL	RÉPONSES UNIQUES	RÉPONSES MULTIPLES
Brésilien	2,365	595	80	3,040	1,365	1,675
Chilien	9,615	720	45	10,380	8,070	2,310
Équatorien	1,460	100	-	1,560	1,240	320
Mexicain	6,955	1,120	60	8,135	3,000	5,130
Autres origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud	18,230	2,220	235	20,685	14,655	6,025
Péruvien	3,840	340	45	4,225	2,620	1,605
Cubain	900	250	30	1,180	405	775
Haïtien	16,800	200	5	17,005	10,865	6,140
Jamaïquain	18,825	855	35	19,715	11,210	8,505
Autres origines des Caraïbes, n.i.a.	1,970	265	100	2,335	950	1,385
Portoricain	960	130	5	1,095	380	725
Autres origines antillaises	37,210	2,890	190	40,290	24,670	15,620
Noir africain	7,940	685	120	8,745	4,630	4,125
Autres origines africaines, n.i.a.	9,050	1,130	80	10,260	4,980	5,280
Égyptien	14,790	825	100	15,715	11,580	4,135
Libanais	42,670	2,190	175	45,035	29,345	15,690
Palestinien	1,405	175	25	1,605	1,070	525
Syrien	5,990	1,050	140	7,180	3,045	4,135
Arabe, n.i.a.	34,790	2,430	280	37,500	27,270	10,230
Iranien	15,135	540	70	15,745	13,325	2,420
Turc	6,650	830	75	7,555	5,065	2,490
Arménien	26,390	930	65	27,385	22,525	4,860
Bengalais	500	90	-	590	390	200

[1]Source des données: totalisations spéciales de Statistique Canada donnant le total des réponses en toutes lettres.
[2]Comprend toutes les réponses en toutes lettres, que ce soit une réponse unique ou une réponse combinée avec d'autres origines ethniques.

TABLEAU 3: RÉPARTITION DES RÉPONSES EN TOUTES LETTRES, DU RECENSEMENT DE 1986, INDIQUANT L'APPARTENANCE À UN GROUPE MINORITAIRE VISIBLE SELON LA POSITION DE LA RÉPONSE[1] - RECENSEMENT DU CANADA DE 1986 (SUITE)

ORIGINE ETHNIQUE - RÉPONSES EN TOUTES LETTRES	PREMIÈRE POSITION[2]	DEUXIÈME POSITION[2]	TROISIÈME POSITION[2]	TOTAL	RÉPONSES UNIQUES	RÉPONSES MULTIPLES
Gujarati	985	255	-	1,240	690	550
Pendjabi	13,145	2,395	5	15,545	10,870	4,675
Tamoul	1,555	630	15	2,200	1,280	920
Asiatique de l'Est, n.i.a.	252,525	8,405	500	261,430	220,630	40,805
Bangladeshi, n.i.a.	1,590	80	-	1,670	1,485	185
Pakistanais, n.i.a.	28,915	2,575	160	31,650	24,885	6,775
Sri-lankais, n.i.a.	6,990	290	5	7,285	5,830	1,455
Cingalais	1,025	60	-	1,085	745	340
Birman	1,240	145	20	1,405	600	805
Cambodgien	11,575	215	-	11,790	10,365	1,425
Laotien	10,935	155	-	11,090	9,575	1,515
Thaïlandais	2,660	240	30	2,930	1,225	1,705
Vietnamien	62,650	325	20	62,995	53,010	9,980
Coréen	29,540	165	0	29,705	27,685	2,020
Japonais	53,215	1,160	130	54,505	40,245	14,260
Malaisien	2,035	230	110	2,375	810	1,565
Autre Asiatique, n.i.a.	2,715	290	70	3,075	2,140	935
Fidjien	7,320	700	10	8,030	6,030	2,000
Philippin	105,025	1,900	135	107,060	93,285	13,775
Indonésien	3,365	110	55	3,530	1,265	2,265
Polynésien	610	100	25	735	235	500
Autres origines des îles du Pacifique	1,275	370	45	1,690	355	1,335
Totaux	**885,330**	**41,355**	**3,295**	**929,985**	**715,895**	**214,090**

[1] Source des données: totalisations spéciales de Statistique Canada donnant le total des réponses en toutes lettres.

[2] Comprend toutes les réponses en toutes lettres, que ce soit une réponse unique ou une réponse combinée avec d'autres origines ethniques.

Étant donné que ce problème ne s'est pas posé avec les données de 1986, il s'est produit une augmentation du nombre de Chinois ainsi que des autres groupes en question (p. ex. les Coréens). Comme l'indique le tableau 4, si l'on avait appliqué les mêmes méthodes de contrôle aux données de 1986, 11,830 (4,605 + 1/2 de 14,450) personnes qui ont indiqué "Chinois" comme origine ethnique dans le cadre d'une réponse multiple n'auraient pas été saisies en tant que telles. De même, les 11,550 (4,325 + 1/2 de 14,450) personnes qui auraient été codées comme "Chinois" auraient été saisies dans le cadre d'une réponse unique et non pas dans celui d'une réponse multiple.

TABLEAU 4 : RÉPARTITION DE LA POPULATION AYANT DÉCLARÉ CHINOIS COMME ORIGINE ETHNIQUE DANS LE CADRE D'UNE RÉPONSE MULTIPLE (UNIQUEMENT EN COMBINAISON AVEC UNE RÉPONSE QUI AURAIT ÉTÉ SAISIE COMME UNE RÉPONSE EN TOUTES LETTRES EN 1981), SELON LA DÉCISION DE CODAGE PRISE À PARTIR DES DONNÉES SUR LA LANGUE MATERNELLE[2], DONNÉES DU RECENSEMENT DU CANADA DE 1986

RÉPONSE EN TOUTES LETTRES	DÉCISION DE CODAGE		
	CODÉ COMME CHINOIS	CODÉ COMME AUTRE ETHNIE	ATTRIBUTION ALÉATOIRE[3]
Gallois	-	185	-
Espagnol	40	90	975
Portugais	110	30	1,640
Norvégien	5	20	275
Suédois	5	-	365
Autre Européen	70	235	1,720
Canadien	-	140	5
Noir	Données indisponibles		
Origines d'Amérique latine et des Caraïbes	10	75	1,220
Asiatique de l'Est, n.i.a.	80	-	1,510
Autre Indo-pakistanais	35	-	70
Coréen	15	110	165
Japonais	85	40	720
Cambodgien	250	265	160
Laotien	180	290	165
Vietnamien	3,070	2,030	2,195
Autre Asiatique du Sud-Est	100	115	330
Philippin	195	750	2,180
Indonésien	35	215	335
Autres origines des îles du Pacifique	10	-	130
Origines d'Asie occidentale et Arabe	10	10	100
Autres	20	5	190
	4,325	4,605	14,450

(1) Première réponse en toutes lettres
(2) Source: tableaux non publiés
(3) L'origine ethnique codée aurait été "Chinois", pour la première moitié de ces réponses, et l'autre origine ethnique déclarée, pour la seconde moitié.

2. Modifications relatives au codage de certaines réponses en toutes lettres

Il n'est pas possible de comparer parfaitement les chiffres de population de certains groupes ethniques, car les réponses en toutes lettres n'ont pas été codées de la même façon dans les deux recensements. On trouvera à la section 7 un exemple illustrant la diversité des réponses à la question de 1981 sur l'origine ethnique ayant été codée comme des origines des Caraïbes. Ces mêmes réponses se sont vu attribuer l'une des valeurs suivantes dans le cadre du recensement de 1986:

i) Jamaïquain
ii) Autres origines des Caraïbes
iii) Portoricain
iv) Autre Antillais
v) Autres origines de l'Amérique latine, centrale et du Sud

Cette modification n'aura aucune incidence si on considère l'effectif des grands sous-groupes, mais elle aura une incidence considérable si notre étude porte sur l'effectif des divers groupes ethniques.

3. Regroupement de certains groupes ethniques

Le tableau 5 illustre une comparaison entre la classification des origines ethniques établie aux fins des deux recensements. Les groupes Arabe n.i.a., Asiatique de l'Est n.i.a. et Autre Asiatique de 1986 équivalent à plus d'un groupe en 1981. De même, les groupes Noir n.d.a. et Origines des Caraïbes de 1981 ont été désagrégés pour former plus d'un groupe en 1986. L'incidence de ces changements est en grande partie négligeable, car dans la plupart des cas on peut effectuer des comparaisons en ajoutant les groupes nécessaires. Cela est vrai sauf pour la catégorie de 1986 dénommée "Autre Asiatique", qui regroupe les origines asiatiques et indo-pakistanaises. On peut résoudre cette difficulté en utilisant le lieu de naissance pour désagréger les données.

4. Suppression des origines autochtones suspectes[16]

Comme nous l'avons fait remarquer à l'alinéa 1 (c) de la section traitant des modifications d'ordre méthodologique, le fait que certaines personnes aient déclaré être d'ascendance Autochtone en dépit de leur langue maternelle et de leur lieu de naissance a soulevé certaines difficultés en 1981. En 1986, le logiciel SPIDER a éliminé les réponses indiquant une origine autochtone donnée par les recensés ayant déclaré une langue maternelle autre que le français, l'anglais ou une langue autochtone, ainsi qu'un lieu de naissance autre que le Canada, les États-Unis ou le Groenland. Les réponses des personnes qui ont déclaré "Autochtone" comme origine ethnique, dont le lieu de naissance était l'Allemagne de l'Ouest, et la citoyenneté canadienne, par naissance, n'ont pas été changées. Cette procédure de contrôle devrait permettre de réduire le nombre d'anomalies relevées à l'égard des données sur l'origine autochtone, par rapport à 1981[17].

---

[16] Note de service spéciale de Statistique Canada 1986, page 4.

[17] On ne peut se procurer pour le moment des informations sur le nombre de réponses qui ont été contrôlées à l'aide de ce logiciel.

TABLEAU 5 : LISTE ALPHABÉTIQUE DES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES DU RECENSEMENT DE 1986 ET DES GROUPES CORRESPONDANTS DU RECENSEMENT DE 1981

1986	1981
Arabe n.i.a.[1]	Arabe d'Asie, n.i.a.[1] Arabe d'Afrique du Nord n.i.a.[1]
Arménien	Arménien
Asiatique de l'Est n.i.a.[1]	Indien de l'Inde n.s.a.[3] Indien de l'Inde n.d.a.[4]
Autre Antillais n.i.a.[1]	Origine des Caraïbes
Autre Asiatique	Autre Pakistanais-Bangladeshi Autre Indo-pakistanais n.d.a.[4] Autre Asiatique d'Extrême-Orient n.d.a.[4]
Autre Noir	Noir n.d.a.[4]
Autres origines des Caraïbes n.i.a.[1]	Origine des Caraïbes
Autres origines des îles du Pacifique	Autres origines des îles du Pacifique
Bangladeshi n.i.a.[1]	Bangladeshi n.s.a.
Birman Birman	
Brésilien	Brésilien
Cambodgien	Cambdogien
Chilien	Chilien
Chinois	Chinois
Cingalais	Cingalais

TABLEAU 5 : LISTE ALPHABÉTIQUE DES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES DU RECENSEMENT DE 1986 ET DES GROUPES CORRESPONDANTS DU RECENSEMENT DE 1981 (SUITE)

1986	1981
Coréen	Coréen
Cubain	Cubain
Équatorien	Équatorien
Égyptien	Égyptien
Fidjien	Fidjien
Gujarati	Gujarati
Haïtien	Haïtien
Indonésien	Indonésien
Jamaïquain	Jamaïquain
Japonais	Japonais
Laotien	Laotien
Libanais	Libanais
Malaisien	Malaisien
Mexicain	Mexicain
Noir	Noir n.d.a.
Noir africain	Noir africain
Noir américain[2]	Noir n.d.a.
Noir antillais	Noir n.d.a.[4]
Noir canadien[2]	Noir canadien

TABLEAU 5 : LISTE ALPHABÉTIQUE DES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES DU RECENSEMENT DE 1986 ET DES GROUPES CORRESPONDANTS DU RECENSEMENT DE 1981 (FIN)

1986	1981
Pakistanais n.i.a.[1]	Pakistanais n.s.a.[3]
Palestinien	Palestinien
Pendjabi	Pendjabi
Péruvien	Péruvien
Philippin	Philippin
Polynésien	Caraïbes
Portoricain	Portoricain
Sri-lankais (Ceylanais), n.i.a.[1]	Sri-lankais (Ceylanais)
Syrien	Syrien
Tamoul	Tamoul
Thaïlandais	Thaïlandais
Turc	Turc
Vietnamien	Vietnamien

[1] n.i.a. signifie "non identifié ailleurs".
[2] En 1981, cette origine ethnique a été traitée comme une origine ethnique unique, alors qu'en 1986, elle a été traitée en tant qu'un multiple (1. Noir + 2. Américain).
[3] n.s.a. signifie "non spécifié ailleurs".
[4] n.d.a. signifie "non désigné ailleurs".

V COMPARAISON DES DONNÉES DE 1981 ET DE 1986 SUR LES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES

A. INTRODUCTION

Dans la présente section, nous comparerons les données[18] des recensements de 1981 et de 1986 sur les groupes ethniques identifiées répertoriés comme des "minorités visibles"[19]. Les douze groupes suivants sont présentés dans l'ordre ci-dessous.

Indo-pakistanais
Chinois
Coréen
Japonais
Asiatique du Sud-Est
Philippin
Autres origines des îles du Pacifique
Origines d'Asie occidentale et Arabe
Origines des Caraïbes
Haïtien
Origine d'Amérique latine
Noir

La plupart de ces groupes "minoritaires visibles" représentent des agrégats de plus d'un groupe ethnique, sauf dans le cas du groupe "Noirs" qui, même s'il constitue un seul groupe par définition, a été scindé en trois groupes (Noir, Origines des Caraïbes, Haïtien) aux fins de la comparaison. Cette désagrégation a été effectuée pour donner une image plus claire de l'incidence des modifications d'ordre méthodologique sur chaque élément de ce groupe. Il y a lieu de remarquer que tous ces groupes sont définis uniquement selon l'origine ethnique déclarée, sauf dans le cas des Indo-pakistanais et des Asiatiques du Sud-Est. Les personnes dont l'origine ethnique est "Autre Asiatique d'Extrême-Orient" (en 1981) / "Autre Asiatique" (en 1986) sont cataloguées comme appartenant à l'un ou l'autre des groupes ethniques susmentionnés selon le lieu de naissance déclaré.

---

(18) Les données qui ont été utilisées pour effectuer l'analyse qui suit sont tirées de tableaux non publiés comportant des données des recensements de 1981 et de 1986.

(19) Nous avons utilisé les données sur l'origine ethnique à cette fin, car il est quasiment impossible de comparer les données des deux recensements en se fondant sur les définitions attribuées par les deux groupes de travail (voir section III D).

Le présent rapport fait état de la variation de la population (en chiffres absolus) entre les deux recensements ainsi que de l'accroissement de la population attribuable à des facteurs naturels (natalité et immigration depuis le dernier recensement). Nous aurions pu effectuer une analyse plus précise en déterminant ces différences à condition de 1) tenir compte des diminutions démographiques causées par l'émigration et la mortalité ou 2) d'effectuer des analyses de cohortes.

Or, cela est impossible parce qu'on ne dispose ni des données (les statistiques sur l'émigration et la mortalité n'ont pas été saisies dans le cadre des recensements) ni des ressources nécessaires (analyse de cohortes). Chaque fois que cela est possible, nous présentons les raisons de cette différence "inexpliquée". Il y a lieu de remarquer que l'on pourrait juger que certains résultats sont discutables à cause des erreurs dont sont entachées les données du recensement[20]. Cela est problématique, car la taille de la population faisant l'objet de l'étude est parfois assez réduite. Par ailleurs, il y a lieu de remarquer que l'on ne peut pas toujours apporter des preuves empiriques à l'appui de ces raisons, car de telles données ne sont pas actuellement accessibles à cette fin.

B. COMPARAISON DES DONNÉES

i) La population indo-pakistanaise

Selon les données du recensement de 1981, cette population comprend les personnes qui ont déclaré que leur origine ethnique était soit Bengalais, Pendjabi, Gujarati, Tamoul, Sri-lankais, Cingalais, Bangladeshi, Pakistanais, Indien de l'Inde n.d.a., Autre Pakistanais-Bangladeshi ou Indo-pakistanais n.d.a., ainsi que les personnes qui ont délaré une origine ethnique Autre Asiatique d'Extrême-Orient, n.d.a. (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) et qui ont donné comme lieu de naissance l'Inde, le Pakistan, le Sri Lanka ou le Bangladesh[21].

---

(20) Selon "Le recensement en bref" (n° 99-104 au catalogue), des erreurs peuvent provenir de bien des sources, mais on peut les regrouper en quelques grandes catégories : les erreurs d'observation, les erreurs dues à la non-réponse, les erreurs de réponse, les erreurs de traitement et les erreurs d'échantillonnage. Voir les pages 85 à 86 pour obtenir de plus amples renseignements à ce sujet.

(21) Voir la note 5[a] à la section VII pour obtenir une description de la façon dont ces origines ont été déclarées.

Selon les données du recensement de 1986, cette population comprend les personnes qui ont déclaré que leur origine ethnique était Bengalais, Gujarati, Pendjabi, Tamoul, Sri-lankais n.i.a., Cingalais, Bangladeshi n.i.a., Pakistanais n.i.a. ou Asiatique de l'Est n.i.a., ainsi que les personnes qui ont déclaré que leur origine ethnique était Autre Asiatique n.d.a. (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) et qui ont donné comme lieu de naissance l'Inde, le Pakistan, le Sri Lanka ou le Bangladesh[22].

Le nombre de personnes qui ont déclaré "Indo-pakistanais" comme origine (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) s'est accru considérablement entre les deux recensements. Comme l'indique le tableau 6, cette population a augmenté globalement de 51% depuis 1981. Le nombre de personnes qui ont donné une réponse unique a augmenté de 35%, tandis que le nombre de celles qui ont donné une réponse multiple faisant état d'au moins une origine Indo-pakistanaise a fait un bond de 426%. Il importe de souligner que les réponses multiples interviennent pour une proportion beaucoup plus élevée de l'effectif total de la population indo-pakistanaise en 1986 (15%) qu'en 1981 (4%).

Pour déterminer si les modifications d'ordre méthodologique apportées à la question sur l'origine ethnique ont eu un effet quelconque sur l'augmentation de cette population, on a soustrait de cette augmentation l'accroissement de la population attribuable à des facteurs naturels. On a déterminé que 72% (76,725) de l'augmentation de la population (106,820) entre les deux recensements étaient imputables à ces facteurs, tandis que 28,2% (30,095) demeurent inexpliqués.

On estime que la majeure partie de cette augmentation "inexpliquée" de la population est due à i) la demande et l'acceptation de réponses multiples (88%), (26,375) de cet accroissement "inexpliqué" provient des réponses multiples), et ii) la suppression dans le cadre du contrôle de toutes les personnes ayant déclaré une origine autochtone et une langue maternelle ou un lieu de naissance indo-pakistanais.

---

[22] Voir la note 5[b] à la section VII pour obtenir une description de la façon dont ces origines ont été déclarées.

TABLEAU 6 : DIVERSES STATISTIQUES[1] SUR LA POPULATION D'ORIGINE INDO-PAKISTANAISE[2], SELON LE TYPE DE RÉPONSES DONNÉES, CANADA

TYPE DE STATISTIQUE	TYPE DE RÉPONSES		
	TOTAL	UNIQUES	MULTIPLES
A: Population de 1986	314,305	267,060	47,250
B: Population de 1981	207,485	198,500	8,985
C: Chiffres absolus (A - B)	106,820	68,560	38,265
D: Variation en pourcentage	51%	35%	426%
E: Immigration entre les deux recensements[3]	44,455	39,740	4,715
F: Population de non-immigrants, de 0 à 4 ans	32,270	25,095	7,175
G: Accroissement naturel de la population (E + F)	76,725	64,835	11,890
H: Variation inexpliquée (C - G)	30,095	3,725	26,375

(1) Source des données : tableaux non publiés.
(2) Cette population est définie à la page précédente.
(3) Cette population comprend les personnes qui ont immigré (en se basant sur l'année d'immigration) depuis le recensement de 1981 (depuis juin 1981). Les personnes qui, lors du recensement de 1981, ont indiqué qu'elles avaient immigré en 1981 [avant le recensement (janvier - juin)] ont été retranchées de celles qui ont déclaré, lors du recensement de 1986, qu'elles avaient immigré au Canada depuis 1981 (inclusivement).

ii) **La population chinoise**

Cette population comprend les personnes qui ont déclaré "Chinois" comme origine ethnique aux recensements de 1981[23] et de 1986[24].

Le nombre de personnes qui ont déclaré que leur origine était chinoise (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) a connu une augmentation considérable entre les deux recensements. Comme l'indique le tableau 7, cette population a augmenté globalement de 38% depuis 1981. On enregistre une augmentation de 25% du nombre de personnes qui ont déclaré leur origine par une réponse unique, et une augmentation de 400% du nombre de personnes ayant déclaré l'origine chinoise dans le cadre d'une réponse multiple. Il importe de souligner que les réponses multiples interviennent pour une proportion beaucoup plus élevée de l'effectif total de la population chinoise en 1986 (13%) qu'en 1981 (4%).

Pour déterminer si les modifications d'ordre méthodologique apportées à la question sur l'origine ethnique ont eu un effet quelconque sur l'augmentation de cette population, on a soustrait de cette augmentation l'accroissement de la population attribuable à des facteurs naturels. On a déterminé que 91% (103,985) de l'augmentation de la population (114,055) entre les deux recensements étaient imputables à ces facteurs, tandis que 9% (10,070) demeurent inexpliqués. Plus des deux tiers de l'augmentation causée par les facteurs naturels sont dus à l'immigration depuis le recensement précédent.

On estime que la majeure partie de l'accroissement "inexpliqué" de la population est dû à la demande et à l'acceptation de réponses multiples lors du recensement de 1986. En effet, même si l'accroissement global de la population ne s'explique pas par des facteurs naturels, on constate une diminution du nombre de réponses uniques données. Par ailleurs, même si l'accroissement attribuable à des facteurs naturels s'est établi à 89,050 personnes, la différence entre le nombre de personnes qui ont déclaré "Chinois" comme origine ethnique par une réponse unique au recensement de 1981 et à celui de 1986 n'est que de 71,075.

---

[23] Voir la note 5[c] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

[24] Voir la note 5[d] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

On obtient dans une différence de 17,975. On estime que ce résultat est le fruit de l'augmentation du nombre de réponses multiples. Même si l'on retranche de l'augmentation qui s'est produite entre les deux recensements (42,980) l'accroissement attribuable à des facteurs naturels (14,940), une augmentation de 28,040 demeure inexpliquée. Ce sont probablement des personnes qui ont déclaré "Chinois" comme origine dans le cadre d'une réponse unique en 1981, mais dans celui d'une réponse multiple en 1986, ou dont la réponse a qui ont été saisie en tant que réponse unique pour des raisons techniques en 1981 (voir section sur la méthodologie).

TABLEAU 7 : DIVERSES STATISTIQUES[1] SUR LA POPULATION D'ORIGINE CHINOISE[2], SELON LE TYPE DE RÉPONSES DONNÉES, CANADA

TYPE DE STATISTIQUE	TYPE DE RÉPONSES		
	TOTAL	UNIQUES	MULTIPLES
A: Population de 1986	414,095	360,320	53,725
B: Population de 1981	299,990	289,245	10,745
C: Chiffres absolus (A - B)	114,055	71,075	42,980
D: Variation en pourcentage	38%	25%	400%
E: Immigration entre les deux recensements[3]	70,345	64,325	6,025
F: Population de non-immigrants, de 0 à 4 ans	33,640	24,725	8,915
G: Accroissement naturel de la population (E + F)	103,985	89,050	14,940
H: Variation inexpliquée (C - G)	10,070	(17,975)[4]	28,040

(1) Source des données : tableaux non publiés.
(2) Cette population est définie à la page précédente.
(3) Cette population comprend les personnes qui ont immigré (en se basant sur l'année d'immigration) depuis le recensement de 1981 (depuis juin 1981). Les personnes qui, lors du recensement de 1981, ont indiqué qu'elles avaient immigré en 1981 [avant le recensement (janvier - juin)] ont été retranchées de celles qui ont déclaré, lors du recensement de 1986, qu'elles avaient immigré au Canada depuis 1981 (inclusivement).
(4) Les parenthèses indiquent une valeur négative.

iii) **La population coréenne**

Cette population comprend les personnes qui ont déclaré "Coréen" comme origine ethnique aux recensements de 1981[25] et de 1986[26].

Le nombre de personnes qui ont déclaré que leur origine était coréenne (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) a connu une augmentation considérable entre les deux recensements. Comme l'indique le tableau 8, cette population a augmenté globalement de 32% depuis 1981. On a enregistré une augmentation de 25% du nombre de personnes qui ont déclaré leur origine par une réponse unique, et une augmentation de 321% du nombre de personnes ayant déclaré l'origine coréenne dans le cadre d'une réponse multiple. Il importe de souligner que les réponses multiples interviennent pour une proportion beaucoup plus élevée de l'effectif total de la population coréenne en 1986 (7%) qu'en 1981 (2%).

Pour déterminer si les modifications d'ordre méthodologique apportées à la question sur l'origine ethnique ont eu un effet quelconque sur l'augmentation de cette population, on a soustrait de cette augmentation l'accroissement de la population attribuable à des facteurs naturels. On a déterminé que 99% (7,070) de l'augmentation de la population (7,135) entre les deux recensements étaient imputables à ces facteurs, tandis que seulement 1% (65) demeure inexpliqué. Il est intéressant de remarquer que plus de 70% de l'accroissement imputable aux facteurs naturels sont dus à l'immigration.

On estime que la majeure partie de l'accroissement "inexpliqué" de la population est dû à la demande et à l'acceptation de réponses multiples, les réponses uniques de 1981 étant devenues des réponses multiples en 1986. Ces réponses de 1981 ont été soit données en tant que réponses uniques soit combinées en réponses uniques pour des raisons techniques (une seule réponse en toutes lettres pouvait être saisie).

---

(25) Voir la note 5[c] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

(26) Voir la note 5[d] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

TABLEAU 8 : DIVERSES STATISTIQUES[1] SUR LA POPULATION D'ORIGINE CORÉENNE[2], SELON LE TYPE DE RÉPONSES DONNÉES, CANADA

TYPE DE STATISTIQUE	TYPE DE RÉPONSES		
	TOTAL	UNIQUES	MULTIPLES
A: Population de 1986	29,705	27,680	2,020
B: Population de 1981	22,570	22,095	480
C: Chiffres absolus (A - B)	7,135	5,585	1,540
D: Variation en pourcentage	32%	25%	321%
E: Immigration entre les deux recensements[3]	4,950	4,765	185
F: Population de non-immigrants, de 0 à 4 ans	2,120	1,735	385
G: Accroissement naturel de la population (E + F)	7,070	6,500	570
H: Variation inexpliquée (C - G)	65[4]	(915)[5]	970

(1) Source des données : tableaux non publiés.
(2) Cette population est définie à la page précédente.
(3) Cette population comprend les personnes qui ont immigré (en se basant sur l'année immigration) depuis le recensement de 1981 (depuis juin 1981). Les personnes qui, lors du recensement de 1981, ont indiqué qu'elles avaient immigré en 1981 [avant le recensement (janvier - juin)] ont été retranchées de celles qui ont déclaré, lors du recensement de 1986, qu'elles avaient immigré au Canada depuis 1981 (inclusivement).
(4) Provient probablement d'une erreur d'échantillonnage.
(5) Les parenthèses indiquent une valeur négative.

iv) **La population japonaise**

Cette population comprend les personnes qui ont déclaré "Japonais" comme origine ethnique aux recensements de 1981[27] et de 1986[28].

Le nombre de personnes qui ont déclaré que leur origine était japonaise (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) a connu une certaine augmentation entre les deux recensements. Comme l'indique le tableau 9, cette population a augmenté globalement de 18% depuis 1981. On a enregistré une diminution du nombre des personnes ayant donné une réponse unique, et une augmentation importante (181%) du nombre de personnes qui ont déclaré l'origine japonaise dans le cadre d'une réponse multiple. Il importe de souligner que les réponses multiples interviennent pour une proportion beaucoup plus élevée de l'effectif total de la population japonaise en 1986 (26%) qu'en 1981 (11%).

Pour déterminer si les modifications d'ordre méthodologique apportées à la question sur l'origine ethnique ont eu un effet quelconque sur l'augmentation de cette population, on a soustrait de cette augmentation l'accroissement de la population attribuable à des facteurs naturels. On a déterminé que 74% (6,260) de l'augmentation de la population (8,440) entre les deux recensements étaient imputables à ces facteurs, tandis que 26% (2,180) demeurent inexpliqués. Il est intéressant de remarquer que, contrairement à la situation observée en ce qui a trait aux autres minorités visibles, l'accroissement de la population attribuable à des facteurs naturels provient surtout de la natalité, par opposition à l'immigration. Plus de 70% de cette augmentation sont attribuables au nombre de naissances survenues depuis le dernier recensement.

On estime que la majeure partie de l'accroissement "inexpliqué" de la population est dû à la demande et à l'acceptation de réponses multiples, les réponses uniques de 1981 étant devenues des réponses multiples en 1986. Ces réponses de 1981 ont été soit données en tant que réponses uniques soit combinées en réponses uniques pour des raisons techniques (une seule réponse en toutes lettres pouvait être saisie).

---

(27) Voir la note 5[a] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

(28) Voir la note 5[b] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

TABLEAU 9 : DIVERSES STATISTIQUES[1] SUR LA POPULATION D'ORIGINE JAPONAISE[2], SELON LE TYPE DE RÉPONSES DONNÉES, CANADA

TYPE DE STATISTIQUE	TYPE DE RÉPONSES		
	TOTAL	UNIQUES	MULTIPLES
A: Population de 1986	54,505	40,245	14,260
B: Population de 1981	46,065	40,995	5,070
C: Chiffres absolus (A - B)	8,440	(750)[4]	9,190
D: Variation en pourcentage	18%	(2%)[4]	181%
E: Immigration entre les deux recensements[3]	1,920	1,750	170
F: Population de non-immigrants, de 0 à 4 ans	4,340	(1,055)[4]	3,285
G: Accroissement naturel de la population (E + F)	6,260	2,805	3,455
H: Variation inexpliquée (C - G)	2,180	(3,555)[4]	5,735

(1) Source des données : tableaux non publiés.
(2) Cette population est définie à la page précédente.
(3) Cette population comprend les personnes qui ont immigré (en se basant sur l'année d'immigration) depuis le recensement de 1981 (depuis juin 1981). Les personnes qui, lors du recensement de 1981, ont indiqué qu'elles avaient immigré en 1981 [avant le recensement (janvier - juin)] ont été retranchées de celles qui ont déclaré, lors du recensement de 1986, qu'elles avaient immigré au Canada depuis 1981 (inclusivement).
(4) Les parenthèses indiquent une valeur négative.

v) La population originaire de l'Asie du Sud-Est

Cette population comprend les personnes qui ont déclaré "Vietnamien, Thaïlandais, Birman, Cambodgien, Malaisien ou Laotien" comme origine ethnique dans le cadre des recensements de 1981[29] et de 1986[30]. En outre, en 1981 les personnes qui ont déclaré "Autre Asiatique d'Extrême-Orient, n.d.a.", comme origine ethnique (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) et qui ont donné comme lieu de naissance l'Inde, le Pakistan, le Sri Lanka ou le Bangladesh ont été incluses dans cette population. Enfin, en 1986, les personnes qui ont déclaré Autre Asiatique, n.d.a., comme origine ethnique (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) et qui ont donné comme lieu de naissance l'Inde, le Pakistan, le Sri Lanka ou le Bangladesh ont été incluses dans cette population.

Le nombre de personnes qui ont déclaré être originaires de l'Asie du Sud-Est (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) a connu une augmentation considérable entre les deux recensements. Comme l'indique le tableau 10, cette population a augmenté globalement de 69% depuis 1981. On a enregistré une augmentation de 43% du nombre de personnes ayant donné une réponse unique et une augmentation importante (920%) du nombre des personnes qui ont donné une réponse multiple faisant état d'au moins une origine de l'Asie du Sud-Est. Il importe de souligner que les réponses multiples interviennent pour une proportion beaucoup plus élevée de l'effectif total de la population en 1986 (18%) qu'en 1981 (3%).

Pour déterminer si les modifications d'ordre méthodologique apportées à la question sur l'origine ethnique ont eu un effet quelconque sur l'augmentation de cette population, on a soustrait de cette augmentation l'accroissement de la population attribuable à des facteurs naturels. Même si l'on constate une forte augmentation de cette population par suite de facteurs naturels (égale à 104% de la variation de la population), augmentation dont la majeure partie est attribuable à l'immigration (80%), on enregistre une diminution globale de cette même population. Ce phénomène est attribuable à une redistribution d'un nombre important de réponses uniques dans les réponses multiples, laquelle redistribution est directement imputable à la demande et à l'acceptation des réponses multiples lors du recensement de 1986.

---

(29) Voir la note 5[a] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

(30) Voir la note 5[b] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

TABLEAU 10 : DIVERSES STATISTIQUES[1] SUR LA POPULATION ORIGINAIRE D'UN PAYS DE L'ASIE DU SUD-EST[2], SELON LE TYPE DE RÉPONSES DONNÉES, CANADA

TYPE DE STATISTIQUE	TYPE DE RÉPONSES		
	TOTAL	UNIQUES	MULTIPLES
A: Population de 1986	94,660	77,480	17,180
B: Population de 1981	55,880	54,195	1,685
C: Chiffres absolus (A - B)	38,780	23,285	15,495
D: Variation en pourcentage	69%	43%	920%
E: Immigration entre les deux recensements[3]	32,450	28,255	4,200
F: Population de non-immigrants, de 0 à 4 ans	8,030	5,965	2,060
G: Accroissement naturel de la population (E + F)	40,480	34,220	6,260
H: Variation inexpliquée (C - G)	(1,700)[4]	(10,935)[4]	9,235

(1) Source des données : tableaux non publiés.
(2) Cette population est définie à la page précédente.
(3) Cette population comprend les personnes qui ont immigré (en se basant sur l'année d'immigration) depuis le recensement de 1981 (depuis juin 1981). Les personnes qui, lors du recensement de 1981, ont indiqué qu'elles avaient immigré en 1981 [avant le recensement (janvier - juin)] ont été retranchées de celles qui ont déclaré, lors du recensement de 1986, qu'elles avaient immigré au Canada depuis 1981 (inclusivement).
(4) Les parenthèses indiquent une valeur négative.

vi) **La population philippine**

Cette population comprend les personnes qui ont déclaré "Philippin" comme origine ethnique lors des recensements de 1981[31] et de 1986[32].

Le nombre de personnes qui ont déclaré être d'origine philippine (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) a connu une augmentation considérable entre les deux recensements. Comme l'indique le tableau 11, cette population a augmenté globalement de 42% depuis 1981. On a enregistré une augmentation de 28% du nombre de personnes ayant donné une réponse unique et une augmentation importante (376%) du nombre de personnes qui ont déclaré l'origine philippine dans le cadre d'une réponse multiple. Il importe de souligner que les réponses multiples interviennent pour une proportion beaucoup plus élevée de l'effectif total de la population philippine en 1986 (13%) qu'en 1981 (4%).

Pour déterminer si les modifications d'ordre méthodologique apportées à la question sur l'origine ethnique ont eu un effet quelconque sur l'augmentation de cette population, on a soustrait de cette augmentation l'accroissement de la population attribuable à des facteurs naturels. On a déterminé que 85% (26,635) de l'augmentation de la population (31,530) entre les deux recensements étaient attribuables à ces facteurs, tandis que 16% (4,895) demeurent inexpliqués. Il est intéressant de remarquer que près des deux tiers de l'augmentation imputable à des facteurs naturels sont attribuables à l'immigration entre les deux recensements.

On estime que la majeure partie de l'accroissement "inexpliqué" de la population est due à la demande et à l'acceptation de réponses multiples, comme le démontre le fait que la différence entre le nombre de réponses uniques données à chaque recensement est plus faible que celle qui est due à l'accroissement naturel de la population. Ces personnes ont probablement donné en 1981 une réponse en toutes lettres qui a été saisie en tant que réponse unique pour des raisons techniques.

---

(31) Voir la note 5[a] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

(32) Voir la note 5[b] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

TABLEAU 11 : DIVERSES STATISTIQUES[1] SUR LA POPULATION D'ORIGINE PHILIPPINE[2], SELON LE TYPE DE RÉPONSES DONNÉES, CANADA

TYPE DE STATISTIQUE	TYPE DE RÉPONSES		
	TOTAL	UNIQUES	MULTIPLES
A: Population 1986	107,060	93,280	13,775
B: Population de 1981	75,525	72,630	2,895
C: Chiffres absolus (A - B)	31,535	20,650	10,880
D: Variation en pourcentage	42%	28%	376%
E: Immigration entre les deux recensements[3]	16,795	15,430	1,360
F: Population de non-immigrants, de 0 à 4 ans	9,840	7,085	2,755
G: Accroissement naturel de la population (E + F)	26,635	22,515	4,120
H: Variation inexpliquée (C - G)	4,900	(1,865)[4]	6,760

(1) Source des données : tableaux non publiés.
(2) Cette population est définie à la page précédente.
(3) Cette population comprend les personnes qui ont immigré (en se basant sur l'année d'immigration) depuis le recensement de 1981 (depuis juin 1981). Les personnes qui, lors du recensement de 1981, ont indiqué qu'elles avaient immigré en 1981 [avant le recensement (janvier - juin)] ont été retranchées de celles qui ont déclaré, lors du recensement de 1986, qu'elles avaient immigré au Canada depuis 1981 (inclusivement).
(4) Les parenthèses indiquent une valeur négative.

vii) **La population originaire d'autres îles du Pacifique**

Cette population comprend les personnes qui ont déclaré "Fidjien ou Polynésien" comme origine ethnique lors des recensements de 1981[33] et de 1986[34]. Par ailleurs, en 1986 cette population comprend les personnes ayant déclaré "Autres îles du Pacifique" comme origine ethnique.

Le nombre de personnes qui ont déclaré être originaire d'"Autres îles du Pacifique"(soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) a connu une augmentation considérable entre les deux recensements. Comme l'indique le tableau 12, cette population a augmenté globalement de 52% depuis 1981. On a enregistré une augmentation de 8% seulement du nombre de personnes ayant déclaré cette origine dans le cadre d'une réponse unique et une augmentation importane (460%) du nombre de personnes qui ont déclaré l'origine "Autre île du Pacifique" dans le cadre d'une réponse multiple. Il importe de souligner que les réponses multiples interviennent pour une proportion beaucoup plus élevée de l'effectif total de la population des "Autres îles du Pacifique" en 1986 (36%) qu'en 1981 (10%).

Pour déterminer si les modifications d'ordre méthodologique approtées à la question sur l'origine ethnique ont eu un effet quelconque sur l'augmentation de cette population, on a soustrait de cette augmentation l'accroissement de la population attribuable à des facteurs naturels. On a déterminé que 62% (2,190) de l'augmentation de la population (3,525) entre les deux recensements étaient attribuables à ces facteurs, tandis que 38% (1,335) demeurent inexpliqués. Il est intéressant de remarquer que l'accroissement de la population dû aux facteurs naturels se répartit presque uniformément entre la natalité et l'immigration entre les deux recensements. On estime que l'accroissement "inexpliqué" de la population est en partie dû à la demande et à l'acceptation de réponses multiples en 1986. Cet accroissement est globalement attribuable à une diminution du nombre de

---

(33) Voir la note 5[a] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

(34) Voir la note 5[b] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

réponses uniques et à une augmentation du nombre de réponses multiples. Il se peut que des personnes aient donné des réponses multiples en 1981, mais que, pour des raisons techniques, ces réponses aient été saisies comme des réponses uniques. Cependant, il convient de remarquer que, vue la faible taille de ce groupe, il est probable que l'écart enregistré provienne d'une erreur d'échantillonnage en 1981 et 1986.

TABLEAU 12 : DIVERSES STATISTIQUES[1] SUR LA POPULATION ORIGINAIRE D'AUTRES ÎLES DU PACIFIQUE[2], SELON LE TYPE DE RÉPONSES DONNÉES, CANADA

TYPE DE STATISTIQUE	TYPE DE RÉPONSES		
	TOTAL	UNIQUES	MULTIPLES
A: Population de 1986	10,350	6,625	3,725
B: Population de 1981	6,825	6,160	665
C: Chiffres absolus (A - B)	3,525	465	3,060
D: Variation en pourcentage	52%	8%	460%
E: Immigration entre les deux recensements[3]	945	665	280
F: Population de non-immigrants, de 0 à 4 ans	1,245	610	640
G: Accroissement naturel de la population (E + F)	2,190	1,275	920
H: Variation inexpliquée (C - G)	1,335	(805)[4]	2,140

(1) Source des données : tableaux non publiés.
(2) Cette population est définie à la page précédente.
(3) Cette population comprend les personnes qui ont immigré (en se basant sur l'année d'immigration) depuis le recensement de 1981 (depuis juin 1981). Les personnes qui, lors du recensement de 1981, ont indiqué qu'elles avaient immigré en 1981 [avant le recensement (janvier - juin)] ont été retranchées de celles qui ont déclaré, lors du recensement de 1986, qu'elles avaient immigré au Canada depuis 1981 (inclusivement).
(4) Les parenthèses indiquent une valeur négative.

viii) **La population originaire d'Asie occidentale et arabe**

Lorsqu'on se sert des données du recensement de 1981[35], cette population comprend les personnes qui ont déclaré "Libanais, Égyptien, Palestinien, Arabe d'Afrique du Nord, Syrien, Arménien, Turc, Iranien ou Arabe d'Asie" comme origine ethnique. Lorsqu'on utilise les données du recensement de 1986[36] elle comprend les personnes qui ont déclaré "Libanais, Égyptien, Palestinien, Turc, Syrien, Arabe n.i.a., Arménien ou Iranien" comme origine ethnique.

Le nombre de personnes qui ont déclaré être d'origine arabe ou être originaires d'Asie occidentale (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) a connu une augmentation considérable entre les deux recensements. Comme l'indique le tableau 13, cette population a augmenté globalement de 36% depuis 1981. On a enregistré une augmentation de 12% du nombre de personnes ayant donné une réponse unique et une augmentation importante (258%) du nombre des personnes qui ont donné une réponse multiple faisant état d'au moins une origine Arabe ou d'un pays d'Asie occidentale. Il importe de souligner que les réponses multiples interviennent pour une proportion beaucoup plus élevée de l'effectif total de la population en 1986 (26%) qu'en 1981 (10%).

Pour déterminer si les modifications d'ordre méthodologique apportées à la question sur l'origine ethnique ont eu un effet quelconque sur l'augmentation de cette population, on a soustrait de cette augmentation l'accroissement de la population attribuable à des facteurs naturels. On a déterminé que 98% (39,375) de l'augmentation de la population (40,030) entre les deux recensements étaient attribuables à ces facteurs, tandis que 2% seulement (655) demeurent inexpliqués. Il est intéressant de remarquer que l'augmentation due à des facteurs naturels est surtout imputable à l'immigration (62%) entre les deux recensements.

On estime que la majeure partie de l'accroissement "inexpliqué" de la population est due à la demande et à l'acceptation de réponses multiples. Dans l'ensemble, l'accroissement "inexpliqué" de la population est attribuable au transfert des réponses uniques données en 1981 à la catégorie des réponses multiples en 1986. Cela s'explique par une meilleure déclaration des données et/ou par le fait que, pour des raisons techniques, on ne pouvait pas saisir deux ou trois réponses en toutes lettres en 1986.

---

(35) Voir la note 5[a] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

(36) Voir la note 5[b] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

TABLEAU 13 : DIVERSES STATISTIQUES[1] SUR LA POPULATION ORIGINAIRE D'UN PAYS D'ASIE OCCIDENTALE OU D'ORIGINE ARABE[2], SELON LE TYPE DE RÉPONSES DONNÉES, CANADA

TYPE DE STATISTIQUE	TYPE DE RÉPONSES		
	TOTAL	UNIQUES	MULTIPLES
A: Population de 1986	152,640	113,235	39,405
B: Population de 1981	112,610	101,595	11,015
C: Chiffres absolus (A - B)	40,030	11,640	28,390
D: Variation en pourcentage	36%	12%	258%
E: Immigration entre les deux recensements[3]	24,565	22,130	2,440
F: Population de non-immigrants, de 0 à 4 ans	14,810	7,900	6,910
G: Accroissement naturel de la population (E + F)	39,375	30,030	9,350
H: Variation inexpliquée (C - G)	655	(18,390)[4]	19,040

(1) Source des données : tableaux non publiés.
(2) Cette population est définie à la page précédente.
(3) Cette population comprend les personnes qui ont immigré (en se basant sur l'année d'immigration) depuis le recensement de 1981 (depuis juin 1981). Les personnes qui, lors du recensement de 1981, ont indiqué qu'elles avaient immigré en 1981 [avant le recensement (janvier - juin)] ont été retranchées de celles qui ont déclaré, lors du recensement de 1986, qu'elles avaient immigré au Canada depuis 1981 (inclusivement).
(4) Les parenthèses indiquent une valeur négative.

ix) **La population originaire des Caraïbes**

Lorsqu'on se sert des données du recensement de 1981[37], cette population comprend les personnes qui ont déclaré être originaires des Caraïbes ou de Cuba.

Lorsqu'on utilise les données du recensement de 1986[38], elle comprend les personnes qui ont déclaré "Jamaïquain, Autre origine des Caraïbes n.i.a., Portoricain, Autre Antillais n.i.a., ou Cubain" comme origine ethnique.

Le nombre de personnes ayant déclaré être originaires des Caraïbes (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) a connu une diminution considérable entre les deux recensements. Comme l'indique le tableau 14, cette population a diminué globalement de 28% depuis 1981. On a enregistré une diminution de 54% du nombre de personnes ayant donné une réponse unique malgré une augmentation importante (249%) du nombre de personnes ayant donné une réponse multiple faisant état d'au moins une origine des "Caraïbes". Il importe de souligner que les réponses multiples interviennent pour une proportion beaucoup plus élevée de l'effectif total de la population des Caraïbes en 1986 (41%) qu'en 1981 (9%).

Pour déterminer si les modifications d'ordre méthodologique apportées à la question sur l'origine ethnique ont eu un effet quelconque sur la variation de l'effectif de cette population, on a soustrait de cette diminution l'accroissement de la population attribuable à des facteurs naturels. Comme l'indique le tableau 14, cette population a diminué considérablement, dans son ensemble, entre les deux recensements, même si elle a augmenté de 12,815 personnes sous l'effet de facteurs naturels.

---

(37) Voir la note 5[a] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

(38) Voir la note 5[b] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

On estime que la diminution du nombre de personnes qui ont déclaré être originaires des Caraïbes s'explique surtout par une redistribution d'un segment de la population de 1981 dans d'autres catégories d'origines ethniques. Il est probable, que par suite de l'ajout de la case Noir au questionnaire de 1986, certaines personnes ayant indiqué être originaires des Caraïbes en 1981 (soit par nationalité, soit pas descendance) ont précisé leur appartenance raciale en 1986. Le tableau 15 montre que sur les 254,115 personnes qui ont déclaré une origine ethnique noire (soit par une réponse simple soit dans le cadre d'une réponse multiple) en cochant cette case, près de la moitié (112,120) ont déclaré que les Caraïbes ou les Antilles était leur lieu de naissance.

Par ailleurs, il y a lieu de remarquer que même si la population dans son ensemble et le nombre de réponses uniques ont considérablement diminué, le nombre de réponses multiples a beaucoup augmenté. Cela provient directement de la demande et de l'acceptation de réponses multiples dans le questionnaire de 1986.

TABLEAU 14 : DIVERSES STATISTIQUES[1] SUR LA POPULATION ORIGINAIRE DES CARAÏBES[2], SELON LE TYPE DE RÉPONSES DONNÉES, CANADA

TYPE DE STATISTIQUE	TYPE DE RÉPONSES		
	TOTAL	UNIQUES	MULTIPLES
A: Population de 1986	64,175	37,610	26,565
B: Population de 1981	89,565	81,955	7,610
C: Chiffres absolus (A - B)	(25,390)[4]	(44,345)[4]	18,955
D: Variation en pourcentage	(28%)[4]	(54%)[4]	249%
E: Immigration entre les deux recensements[3]	6,360	4,520	1,840
F: Population de non-immigrants, de 0 à 4 ans	6,455	2,740	3,710
G: Accroissement naturel de la population (E + F)	12,815	7,260	5,550
H: Variation inexpliquée (C - G)	(38,205)[4]	(51,605)[4]	13,405

(1) Source des données : tableaux non publiés.
(2) Cette population est définie à la page précédente.
(3) Cette population comprend les personnes qui ont immigré (en se basant sur l'année d'immigration) depuis le recensement de 1981 (depuis juin 1981). Les personnes qui, lors du recensement de 1981, ont indiqué qu'elles avaient immigré en 1981 [avant le recensement (janvier - juin)] ont été retranchées de celles qui ont déclaré, lors du recensement de 1986, qu'elles avaient immigré au Canada depuis 1981 (inclusivement).
(4) Les parenthèses indiquent une valeur négative.

TABLEAU 15 : RÉPARTITION DE LA POPULATION AYANT DÉCLARÉ "NOIR" COMME ORIGINE ETHNIQUE[1], SELON CERTAINS LIEUX DE NAISSANCE ET LE TYPE DE RÉPONSES DONNÉES, RECENSEMENT DU CANADA DE 1986[2]

LIEU DE NAISSANCE	TYPE DE RÉPONSES		
	ENSEMBLE DES RÉPONSES	RÉPONSES UNIQUES	RÉPONSES MULTIPLES
Total - Noir	254,115	170,340	83,775
Anquillia	50	40	10
Antigua	1,160	925	230
Antilles néerlandaises	225	150	70
Bahamas	290	190	95
Barbade	9,045	7,180	1,865
Caïmans (îles)	20	---	20
Cuba	145	110	35
Dominica	815	635	180
Dominicaine (république)	160	100	65
Grenade (la)	2,575	2,055	520
Guadeloupe	30	30	---
Haïti	19,985	15,365	4,625
Jamaïque	57,165	44,440	12,730
Martinique	55	25	30
Montserrat	325	260	60

TABLEAU 15 : RÉPARTITION DE LA POPULATION AYANT DÉCLARÉ "NOIR" COMME ORIGINE ORIGINE ETHNIQUE[1], SELON CERTAINS LIEUX DE NAISSANCE ET LE TYPE DE RÉPONSES DONNÉES, RECENSEMENT DU CANADA DE 1986[2] (SUITE)

LIEU DE NAISSANCE	TYPE DE RÉPONSES		
	ENSEMBLE DE RÉPONSES	RÉPONSES UNIQUES	RÉPONSES MULTIPLES
Porto Rico	20	15	5
Saint-Christophe-Nevis	855	740	120
Sainte-Lucie	1,125	920	205
Saint-Vincent-et-Grenadines	1,875	1,335	535
Trinidad et Tobago	16,165	12,120	4,045
Turks et Caicos (îles)	10	10	---
Vierges (îles)	35	20	10
Total - Caraïbes	112,120	86,665	25,455
Total - Autres	141,995	83,675	58,320

(1) Un Noir se définit comme une personne ayant coché la case Noir (que ce soit dans le cadre d'une réponse unique ou d'une réponse multiple).
(2) Source des données : tableaux non publiés.

x) La population haïtienne

Cette population comprend les personnes qui ont déclaré "Haïtien" comme origine ethnique aux recensements de 1981[39] et de 1986[40].

Le nombre de personnes qui ont déclaré être d'origine haïtienne (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) n'a connu qu'une légère augmentation entre les deux recensements. Comme l'indique le tableau 16, cette population n'a augmenté globalement que de 3% depuis 1981. On a enregistré une diminution considérable (29%) du nombre de personnes qui ont déclaré leur origine par une réponse unique, et une augmentation de 401% du nombre des personnes ayant déclaré l'origine haïtienne dans le cadre d'une réponse multiple. Il importe de souligner que les réponses multiples interviennent pour une proportion beaucoup plus élevée de l'effectif total de la population haïtienne en 1986 (36%) qu'en 1981 (7%).

Pour déterminer si les modifications d'ordre méthodologique apportées à la question sur l'origine ethnique ont eu un effet quelconque sur les variations de l'effectif de cette population , on a soustrait de cette augmentation l'accroissement de la population attribuable à des facteurs naturels. Comme l'indique le tableau 16, on constate une diminution globale (- 4,280) si l'on tient compte de l'accroissement naturel de la population (4,770). On présume que cette diminution est attribuable au fait qu'une partie de la population répertoriée comme étant uniquement haïtienne (en 1981) s'est dite d'origine ethnique noire en 1986.

Le tableau 17 présente la répartition en chiffres absolus et en pourcentage de la population dont le lieu de naissance est Haïti, selon certaines origines ethniques, pour les recensements de 1981 et 1986. Il est intéressant de remarquer que le pourcentage de la population ayant indiqué "Noir" comme origine ethnique est beaucoup plus élevé en 1986 (48%) qu'en 1981 (5%). Il convient également de noter la diminution importante du nombre de réponses uniques.

---

(39) Voir la note 5[a] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

(40) Voir la note 5[b] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

TABLEAU 16 : DIVERSES STATISTIQUES[1] SUR LA POPULATION D'ORIGINE HAÏTIENNE[2], SELON LE TYPE DE RÉPONSES DONNÉES, CANADA

TYPE DE STATISTIQUE	TYPE DE RÉPONSES		
	TOTAL	UNIQUES	MULTIPLES
A: Population de 1986	17,010	10,865	6,140
B: Population de 1981	16,520	15,300	1,225
C: Chiffres absolus (A - B)	490	4,435	4,915
D: Variation en pourcentage	3%	(29%)[4]	401%
E: Immigration entre les deux recensements[3]	2,980	1,950	1,030
F: Population de non-immigrants, de 0 à 4 ans	1,790	1,125	665
G: Accroissement naturel de la population (E - F)	4,770	3,075	1,695
H: Variation inexpliquée (C - G)	(4,280)[4]	(7,510)[4]	3,220

(1) Source des données : tableaux non publiés.
(2) Cette population est définie à la page précédente.
(3) Cette population comprend les personnes qui ont immigré (en se basant sur l'année d'immigration) depuis le recensement de 1981 (depuis juin 1981). Les personnes qui, lors du recensement de 1981, ont indiqué qu'elles avaient immigré en 1981 [avant le recensement (janvier - juin)] ont été retranchées de celles qui ont déclaré, lors du recensement de 1986, qu'elles avaient immigré au Canada depuis 1981 (inclusivement).
(4) Les parenthèses indiquent une valeur négative.

TABLEAU 17 : RÉPARTITION EN CHIFFRES ABSOLUS ET EN POURCENTAGE DE LA POPULATION AYANT INDIQUÉ "HAÏTI" COMME LIEU DE NAISSANCE SELON CERTAINES ORIGINES ETHNIQUES, RECENSEMENTS DU CANADA DE 1981 ET DE 1986

STATISTIQUE	TOTAL	HAÏTIEN	NOIR	POPULATION RÉSIDUELLE
Population de 1986				
Répartition en chiffres absolus[1]	32,045	11,890[2]	15,365[3]	4,790
Répartition en pourcentage	100%	37%	48%	15%
Population de 1981				
Répartition en chiffres absolus[1]	26,865	12,695[4]	1,245[5]	12,925
Répartition en pourcentage	100%	47%	5%	48%

[1] Source des données : tableaux non publiés.
[2] Étant donné que l'on ne peut pas se procurer actuellement les données relatives au nombre de personnes d'origine haïtienne dont le lieu de naissance est Haïti, on leur a substitué le chiffre ci-dessus. Ce chiffre correspond aux personnes dont l'origine ethnique est haïtienne (selon les réponses uniques et multiples), et dont le lieu de naissance est les Caraïbes ou les Bermudes.
[3] Ce chiffre correspond au total des réponses uniques "Noir".
[4] Ce chiffre correspond au total de toutes les réponses (uniques et multiples) "Haïtien".
[5] Ce chiffre correspond à toutes les réponses (uniques et multiples) "Noir".

xi) **La population originaire d'Amérique latine**

Cette population comprend les personnes qui ont déclaré "Chilien, Autres origines de l'Amérique latine, Brésilien, Mexicain, Équatorien ou Péruvien" comme origine ethnique aux recensements de 1981[41] et de 1986[42].

Le nombre de personnes qui ont déclaré être originaires d'Amérique latine (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) a connu une augmentation considérable entre les deux recensements. Comme l'indique le tableau 18, cette population a augmenté globalement de 128% depuis 1981. On a enregistré une augmentation de 69% du nombre de personnes qui ont déclaré leur origine par une réponse unique et une augmentation de 529% du nombre des personnes ayant donné une réponse multiple faisant état d'au moins une origine d'Amérique latine. Il importe de souligner que les réponses multiples interviennent pour une proportion beaucoup plus élevée de l'effectif total de la population originaire d'Amérique latine en 1986 (36%) qu'en 1981 (13%).

Pour déterminer si les modifications d'ordre méthodologique apportées à la question sur l'origine ethnique ont eu un effet quelconque sur l'augmentation de cette population, on a soustrait de cette augmentation l'accroissement de la population attribuable à des facteurs naturels. On a déterminé que 63% (17,665) de l'augmentation de la population (28,095) entre les deux recensements étaient imputables à ces facteurs, tandis que 37% (10,430) demeurent inexpliqués. Il est intéressant de remarquer que l'augmentation de la population imputable à des facteurs naturels est largement (dans une proportion de plus de 70%) attribuable à l'immigration entre les deux recensements.

On estime que l'accroissement "inexpliqué" de la population est dû surtout à la demande et à l'acceptation de réponses multiples (89% de cet accroissement "inexpliqué" sont imputables à des réponses multiples).

---

(41) Voir la note 5[a] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

(42) Voir la note 5[b] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

TABLEAU 18 : DIVERSES STATISTIQUES[1] SUR LA POPULATION ORIGINAIRE D'AMÉRIQUE LATINE[2], SELON LE TYPE DE RÉPONSES DONNÉES, CANADA

TYPE DE STATISTIQUE	TYPE DE RÉPONSES		
	TOTAL	UNIQUES	MULTIPLES
A: Population de 1986	50,030	32,235	17,795
B: Population de 1981	21,935	19,110	2,830
C: Chiffres absolus (A - B)	28,095	13,125	14,965
D: Variation en pourcentage	128%	69%	529%
E: Immigration entre les deux recensements[3]	12,625	19,270	2,360
F: Population de non-immigrants, de 0 à 4 ans	5,040	1,745	3,295
G: Accroissement naturel de la population (E + F)	17,665	12,015	5,655
H: Variation inexpliquée (C - G)	10,430	1,110	9,310

(1) Source des données : tableaux non publiés.
(2) Cette population est définie à la page précédente.
(3) Cette population comprend les personnes qui ont immigré (en se basant sur l'année d'immigration) depuis le recensement de 1981 (depuis juin 1981). Les personnes qui, lors du recensement de 1981, ont indiqué qu'elles avaient immigré en 1981 [avant le recensement (janvier - juin)] ont été retranchées de celles qui ont déclaré, lors du recensement de 1986, qu'elles avaient immigré au Canada depuis 1981 (inclusivement).

xii) **La population noire**

Lorsqu'on se sert des données du recensement de 1981[43], cette population comprend les personnes qui ont déclaré "Noir, Noir canadien, Autre Noir[44] ou Noir africain" comme origine ethnique. Lorsqu'on utilise des données du recensement de 1986[45], cette population comprend les personnes qui ont déclaré "Noir ou Noir africain" comme origine ethnique.

Le nombre de personnes qui ont déclaré être noir (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) a connu une augmentation considérable entre les deux recensements. Comme l'indique le tableau 19, cette population a augmenté globalement de 741% depuis 1981. On a enregistré une augmentation de 562% du nombre de personnes qui ont déclaré leur origine par une réponse unique et une augmentation remarquable (1,776%) du nombre de personnes ayant déclaré l'origine noire dans le cadre d'une réponse multiple. Il importe de souligner que les réponses multiples interviennent pour une proportion beaucoup plus élevée de l'effectif total de la population noire en 1986 (33%) qu'en 1981 (15%).

Pour déterminer si les modifications d'ordre méthodologique apportées à la question sur l'origine ethnique ont eu un effet quelconque sur l'augmentation de cette population, on a soustrait de cette augmentation l'accroissement de la population attribuable à des facteurs naturels. On a déterminé que 22% (49,410) de l'augmentation de la population (229,355) entre les deux recensements étaient imputables à ces facteurs, tandis que 79% (179,945) demeurent inexpliqués.

On estime que l'accroissement "inexpliqué" de la population est dû en grande partie à i) l'ajout de la case de réponse "Noir" (65% de l'accroissement "inexpliqué" de la population sont attribuables à une augmentation du nombre de réponses uniques), ii) la demande et l'acceptation de réponses multiples (35% de cet accroissement "inexpliqué" sont dus à des réponses multiples) et iii) un changement de déclaration dû à la présence de la case de réponse "Noir".

---

(43) Voir la note 5[a] à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

(44) La donnée "Noir canadien" n'existe pas comme entité unique en 1986, car elle est traitée comme une réponse multiple (1. Canadien + 2. Noir). La donné "Autre Noir" n'existe pas en 1986.

(45) Voir la note 5e à la section VII pour connaître la façon dont ces origines ont été déclarées.

TABLEAU 19 : DIVERSES STATISTIQUES[1] SUR LA POPULATION NOIRE[2], SELON LE TYPE DE RÉPONSES DONNÉES, CANADA

TYPE DE STATISTIQUE	TYPE DE RÉPONSES		
	TOTAL	UNIQUES	MULTIPLES
A: Population de 1986	260,330	174,970	85,365
B: Population de 1981	30,975	26,425	4,550
C: Chiffres absolus (A - B)	229,355	148,545	80,815
D: Variation en pourcentage	741%	562%	1,776%
E: Immigration entre les deux recensements[3]	24,105	18,345	5,760
F: Population de non-immigrants, de 0 à 4 ans	25,300	14,005	11,290
G: Accroissement naturel de la population (E + F)	49,405	32,350	17,050
H: Variation inexpliquée (C - G)	179,950	116,195	63,765

(1) Source des données : tableaux non publiés.
(2) Cette population est définie à la page précédente.
(3) Cette population comprend les personnes qui ont immigré (en se basant sur l'année d'immigration) depuis le recensement de 1981 (depuis juin 1981). Les personnes qui, lors du recensement de 1981, ont indiqué qu'elles avaient immigré en 1981 [avant le recensement (janvier - juin)] ont été retranchées de celles qui ont déclaré, lors du recensement de 1986, qu'elles avaient immigré au Canada depuis 1981 (inclusivement).

VI COMPARAISON ENTRE LA DÉFINITION DES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES EN 1981 ET CELLE DE 1986

A. INTRODUCTION

Cette section porte sur les différences existant entre la définition des minorités visibles de 1981 et celles de 1986. Comme nous l'avons mentionné précédemment, la définition destinée à être utilisée avec les données du recensement de 1981 a été formulée par un groupe d'utilisateurs en 1985. Ce sont des représentants de divers ministères qui ont pris les décisions de déterminer quelles étaient les personnes (en se fondant sur certaines caractéristiques culturelles) qui seraient identifiées comme appartenant à une "minorité visible". La définition destinée à être utilisée avec les données du recensement de 1986 est le fruit de la collaboration que ces mêmes ministères fédéraux ont apportée à des réunions du Groupe de travail interministériel sur l'équité en matière d'emploi.

Les deux définitions se ressemblent plus qu'elles ne diffèrent. Le seul changement notable est l'exclusion de la variable "religion", cette dernière n'ayant pas été recueillie en 1986. Nous ne nous pencherons guère sur ces définitions, car il est impossible de formuler des commentaires aussi détaillés sur leur comparabilité que sur celle des données sur l'origine ethnique. Aussi, nous limiterons-nous dans la présente section, à un bref exposé de ces différences et de leur incidence sur les données. À cette fin, nous utiliserons la définition d'un recensement pour ventiler les données de l'autre et nous analyserons les différences qui en ressortent. On trouvera dans le document intitulé "Modification of the Specifications of the Visible Minority Definitions for Use with Both Census Databases"[46], les modifications nécessaires pour accomplir cette tâche.

B. COMPARABILITÉ

Comme on peut le voir, les caractéristiques nécessaires pour arriver à des totalisations au moyen de ces définitions présentent beaucoup plus de similitudes que de différences. Le tableau 20 fait état des grandes différences entre les deux définitions. Elles consistent principalement en ce qui suit :

1) les changements qui proviennent des modifications d'ordre méthodologique apportées à la question et/ou à la saisie des données;

---

[46] Le document peut être obtenu sur demande.

2) le déplacement de certains groupes ethniques d'une catégorie à une autre (par exemple les Indonésiens sont passés de la catégorie "Autres îles du Pacifique en 1981 à la catégorie "Asiatiques du Sud-Est en 1986);

3) l'ajout de nouveaux critères (p. ex. Portugais de Macao à Chinois en 1986);

4) la suppression de certains critères (p. ex. la catégorie Haïtien par attribution en est plus exclusive en 1986 qu'en 1981); et

5) la suppression de certaines spécifications en 1986 en raison de l'absence de données sur la religion (p. ex. la classification du groupe "origine des Caraïbes par attribution" était déterminée selon des critères plus nombreux en 1981 qu'en 1986).

Le tableau 21 indique que la classification des données de 1986 à l'aide de la définition de 1981 s'est traduite par un accroissement de 411,105 personnes de l'effectif total des groupes minoritaires visibles entre les deux recensements. Cela n'a rien d'étonnant compte tenu de l'augmentation spectaculaire de l'effectif des divers groupes minoritaires visibles dont il est fait état à la section précédente. Il est intéressant de noter la diminution de l'effectif des catégories "origines des Caraïbes par attribution" et "Indo-pakistanais par attribution". Cette diminution s'explique par l'absence d'une variable "religion"[47] permettant de répertorier les adeptes des religions d'Asie occidentale. Le tableau 22 indique que 61,655 personnes ont pu être répertoriées en 1981 comme étant d'origine indo-pakistanaise en se fondant sur la variable "religion" (hindoue, sikh, islam) même si leur origine ethnique n'était pas indo-pakistanaise, leur langue maternelle n'était pas une des langues indo-pakistanaises et leur lieu de naissance autre que l'Inde ou l'un des autres pays d'Asie occidentale.

---

[47] On n'a pas recueilli de données sur la religion dans le cadre du recensement de 1986.

Même si le tableau 23 indique une augmentation du nombre de personnes répertoriées comme appartenant à une minorité visible lorsqu'on utilise la définition de 1986 pour classer les données de 1986 et de 1981, on constate des diminutions de l'effectif de groupes particuliers. Ces diminutions sont imputables aux deux raisons suivantes:

1) la catégorie des origines multiples visant les minorités visibles permet de répertorier toutes les personnes qui auraient déclaré appartenir à plus d'un groupe minoritaire visible;

2) la modification des catégories par attribution.

Les tableaux 24 et 25 donnent ces renseignements sur les principaux groupes minoritaires visibles, sous forme condensée.

TABLEAU 20 : RÉSUMÉ DES DIFFÉRENCES[1] ENTRE LES VERSIONS DE 1981[2] ET DE 1986[3] DES SPÉCIFICATIONS UTILISÉES POUR DÉFINIR LES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES

GROUPE MINORITAIRE VISIBLE	DIFFÉRENCE(S) RELEVÉE(S) DANS LES SPÉCIFICATIONS
Haïtien par déclaration	- aucune
Haïtien par ethniques attribution	- exclusion, en 1986, de toutes les origines autres que Français
Origine des Caraïbes (Cubain) par déclaration	- exclusion, en 1986, de l'origine "Cubain"
Autre Noir par déclaration	- en 1986, on a ajouté les lieux de naissance suivants comme critère servant à déterminer l'inclusion des personnes dont l'origine ethnique est Autre Africain : Algérie, Tunisie, Maroc, Mauritanie, Sahara occidental
Origine des Caraïbes attribution	- inclusion, en 1986, des réponses multiples par comportant des origines française et britannique - inclusion en 1986, des réponses uniques et multiples de visant l'origine hollandaise - la variable "religion" ne pouvait être utilisée comme critère en 1986 - exclusion, en 1986, des lieux de naissance suivants: Cuba, Porto Rico, République Dominicaine - inclusion, en 1986, de Haïti comme lieu de naissance
Indo-pakistanais par déclaration	- aucune

TABLEAU 20 : RÉSUMÉ DES DIFFÉRENCES[1] ENTRE LES VERSIONS DE 1981[2] ET DE 1986[3] DES SPÉCIFICATIONS UTILISÉES POUR DÉFINIR LES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES (SUITE)

GROUPE MINORITAIRE VISIBLE	DIFFÉRENCE(S) RELEVÉE(S) DANS LES SPÉCIFICATIONS
Indo-pakistanais par attribution	- exclusion, en 1986, des groupes de personnes suivants : a) Réponses uniques faisant état de l'origine britannique ou française et d'appartenance à la religion sikh, indoue ou à l'islam et un des lieux de naissance suivants : Jamaïque, Trinité-et-Tobago, Martinique, Antilles néerlandaises, Saint-Vincent, Porto Rico, Antigua, îles Caïman, Dominique, Guadeloupe, Saint-Christophe, Guinée française, Sainte-Lucie, République Dominicaine, Nevis, Anguilla, La Grenade, Montserrat, Cuba, Guyana, Surinam, Belize, îles Turks et Caicos b) les personnes appartenant à la religion sikh n'ayant pas encore été répertoriées c) les personnes d'ascendance autochtone et dont le lieu de naissance est situé en dehors du Canada ou des États-Unis - inclusion, en 1986, des personnes d'origine portugaise dont le lieu de naissance est l'un des pays suivants : Bangladesh, Pakistan, Sri Lanka, Inde
Chinois par déclaration	- aucune
Chinois par ethnique attribution	- inclusion, en 1986, des personnes d'origine portugaise nées à Macao (données inexistantes en 1981)
Coréen	- aucune
Japonais	- aucune

TABLEAU 20 : RÉSUMÉ DES DIFFÉRENCES[1] ENTRE LES VERSIONS DE 1981[2] ET DE 1986[3] DES SPÉCIFICATIONS UTILISÉES POUR DÉFINIR LES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES (SUITE)

GROUPE MINORITAIRE VISIBLE	DIFFÉRENCE(S) RELEVÉE(S) DANS LES SPÉCIFICATIONS
Vietnamien	- aucune
Autre Asiatique du Sud-Est	- inclusion, en 1986, de l'origine ethnique "Indonésien"
Philippin	- aucune
Autres origines des îles du Pacifique	- exclusion, en 1986, de l'origine ethnique "Indonésien"
Libanais	- aucune
Arabe	- aucune
Autres origines d'Asie occidentale par déclaration	- aucune
Autres origines d'Asie occidentale par attribution	- inclusion, en 1986, des personnes d'origine africaine dont le lieu de naissance est l'un des suivants : Algérie — Mauritanie Maroc — Tunisie Sahara occidental
Amérique latine par déclaration	- exclusion, en 1986, des origines ethniques "Argentine" et "Chilien" - inclusion, en 1986, des origines ethniques "Cubain" et "Portoricain" (réponses uniques et multiples) - inclusion, en 1986, des réponses multiples pour les origines ethniques suivantes (en 1981, les réponses uniques suffisaient) : Mexicain — Péruvien Brésilien — Équatorien Autres origines d'Amérique latine

TABLEAU 20 : RÉSUMÉ DES DIFFÉRENCES[1] ENTRE LES VERSIONS DE 1981[2] ET DE 1986[3] DES SPÉCIFICATIONS UTILISÉES POUR DÉFINIR LES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES (FIN)

GROUPE MINORITAIRE VISIBLE	DIFFÉRENCE(S) RELEVÉE(S) DANS LES SPÉCIFICATIONS
Origines d'Amérique latine par attribution	- exclusion, en 1986, de tous les lieux de naissance sauf le Brésil pour l'origine ethnique "Portugais" - exclusion, en 1986, des lieux de naissance suivants pour l'origine ethnique "Espagnol" : Argentine, Guyane française, Montserrat, Barbade, Martinique, Saint-Vincent, Îles Falkland, Guadeloupe, Anguilla, Saint-Christophe, Antilles néerlandaises, Trinité-et-Tobago, Îles Turks et Caicos, Surinam, La Grenade, Jamaïque, Guyana, Antigua, Nevis, Sainte-Lucie, Îles Caïmans, Dominique, Îles Vierges
Minorités visibles multiples	- cette catégorie a été incluse en 1986, mais pas en 1981

(1) Ces différences ne comprennent pas celles qui proviennent de modifications, d'exclusions ou d'inclusions de nature technique (p. ex. dans le cadre de la saisie des données). Ainsi, en 1986, la valeur (origine ethnique) "Arabe n.i.a." a remplacé les valeurs (origines ethniques) "Arabe asiatique n.c.a." et "Arabe nord-africain n.c.a." du recensement de 1981.

(2) On trouvera au tableau 21 la version de 1981 que le Comité de travail (SE, EIC, CFP, SCT) a définie en 1985.

(3) On trouvera au tableau 22 la version de 1986 que le Groupe de travail interministériel sur l'équité en matière d'emploi (EIC, SCT, CFP, CCDP, SC) a définie en 1988.

TABLEAU 21: GROUPES MINORITAIRES VISIBLES DÉFINIS PAR LE COMITÉ DE TRAVAIL DE 1985 (VERSION DE 1981) SELON LES DONNÉES DES RECENSEMENTS DU CANADA DE 1981 ET DE 1986[1]

GROUPE MINORITAIRE VISIBLE[2]	DONNÉES DE 1986	DONNÉES DE 1981	VARIATION EN CHIFFRES ABSOLUS
MINORITÉS VISIBLES	1,542,930	1,131,825	411,105
NOIR	366,230	239,455	126,775
Haïtien	37,200	30,685	6,515
Haïtien par déclaration	17,010[3]	16,520	490
Haïtien par attribution	20,195	14,165	6,030
Origine des Caraïbes et Cubain par déclaration	64,155	89,360	(-25,205)[4]
Tous les autres Noirs par déclaration	237,100	48,295	188,805
Origines des Caraïbes pas. attribution	27,775	71,120	(-43,345)[4]
INDO-PAKISTANAIS	306,580	223,235	83,345
Indo-pakistanais par déclaration	306,290	205,365	100,925
Indo-pakistanais par attribution	290	17,870	(-17,580)[4]
ASIATIQUES D'EXTRÊME-ORIENT	488,610	368,540	120,070
Chinois	406,050	299,915	106,135
Coréen	29,385	22,570	6,815
Japonais	53,175	46,060	7,115
ASIATIQUES DU SUD-EST	84,640	53,910	30,730
Vietnamien	55,555	31,685	23,870
Autres Asiatiques du Sud-Est	29,085	22,225	6,860
ORIGINES DES ÎLES DU PACIFIQUE	113,970	84,015	29,955
Philippin	102,555	75,485	27,070
Autres origines des iles du Pacifique	11,420	8,530	2,890
ORIGINES D'ASIE OCCIDENTALE ET ARABER	149,955	112,435	37,520
Libanais	44,755	32,005	12,750
Arabe	56,870	47,765	9,105
Autres origines d'Asie occidentale	48,330	32,670	15,660
ORIGINES D'AMÉRIQUE LATINE	32,945	50,230	(-17,285)[4]
Origines d'Amérique latine par déclaration	28,160	19,265	8,895
Origines d'Amérique latine par attribution	4,790	30,965	(-26,175)[4]

(1) Source des données : tableaux non publiés.

(2) Comme il est défini au tableau 27. On trouvera les rajustements nécessaires à l'utilisation de cette définition avec les données de 1986 dans Wright, W., Modification of the Specifications of the Visible Minority, Definitions for Use With Both Census Databases.

(3) Ce chiffre comprend à la fois les réponses uniques et les réponses multiples. Il y a lieu de noter que la nature hiérarchique du processus de classification des données est telle que si une personne a donné une réponse multiple faisant état d'une origine haïtienne et cubaine, elle est dénombrée comme étant haïtienne et non pas dans la catégorie "Origines des Caraïbes et Cubain par déclaration". Voir la note 7 à la section VII pour de plus amples détails.

(4) Les parenthèses indiquent une valeur négative.

TABLEAU 22 : RÉPARTITION DE LA POPULATION DONT LA RELIGION EST SIKH, HINDOUE OU L'ISLAM, SELON CERTAINES ORIGINES ETHNIQUES ET CERTAINES LANGUES MATERNELLES ET CERTAINS LIEUX DE NAISSANCE - RECENSEMENT DU CANADA DE 1981[1]

ORIGINE ETHNIQUE ET LANGUE MATERNELLE		LIEU DE NAISSANCE		
	TOTAL	INDE ETC[2]	AMÉRIQUE DU NORD[3]	TOUS LES AUTRES
Ensemble des origines ethniques				
Ensemble des langues maternelles	235,375	94,245	57,905	83,225
Langues maternelles indo-pakistanaises[4]	106,170	70,730	16,110	19,330
Toutes les autres langues maternelles	129,210	23,510	41,790	63,910
Origine ethnique indo-pakistanaise[5]				
Ensemble des langues maternelles	159,540	84,775	36,515	38,250
Langues maternelles indo-pakistanaises[4]	95,350	65,675	14,805	14,870
Toutes les autres langues maternelles	64,205	20,160	21,705	22,340
Toutes les autres origines ethniques				
Ensemble des langues maternelles	75,835	9,475	21,390	44,970
Langues maternelles indo-pakistanaises[4]	10,820	4,635	1,305	4,880
Toutes les autres langues maternelles	65,005	3,350	20,085	41,570

(1) Source : tableaux non publiés.
(2) Comprend l'Inde, le Pakistan, le Shri Lanka et le Bangladesh.
(3) Comprend le Canada et les États-Unis.
(4) Comprend le bengali, le cingalais, l'hindi, le malaisien, le pendjabi, le tamoul, le telougou, l'ourdou, les langues indo-pakistanaises n.s.a., n.d.a.
(5) Comprend les : Bengali, Gujarati, Pendjabi, Tamil, Cinghalais, Bangladeshi, Indien n.d.a., Indien de l'Inde n.c.a., Pakistanais, Srilankais, Autres Pakistanais-Bangladeshi, Indo-pakistanais, n.d.a.

TABLEAU 23 : RÉPARTITION DES DONNÉES DES RECENSEMENTS DU CANADA DE 1981 ET DE 1986 SELON LA DÉFINITION DES MINORITÉS VISIBLES ÉTABLIE PAR LE GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI EN 1986[1]

GROUPE MINORITAIRE VISIBLE[2]	DONNÉES DE 1986	DONNÉES DE 1981	VARIATION EN CHIFFRES ABSOLUS
ENSEMBLE DES MINORITÉS VISIBLES	1,577,710	1,048,320	529,390
NOIR	355,385	244,995	110,390
Haïtien	20,215	28,125	(7,910)[3]
Haïtien par déclaration	16,930	16,520	390
Haïtien par attribution	3,285	11,605	(8,320)[3]
Origines des Caraïbes	57,275	89,120	(31,845)[3]
Noir et origines africaines	242,415	49,830	192,585
Origines des Caraïbes par attribution	35,480	77,930	(42,450)[3]
INDO-PAKISTANAIS	300,545	207,795	92,750
Origines indo-pakistanaises	299,310	205,015	94,295
Indo-pakistanais par attribution	1,235	2,780	(1,545)[3]
ASIATIQUE D'EXTRÊME-ORIENT	472,670	302,400	170,270
Chinois	390,590	299,770	90,820
Coréen	29,205	22,570	6,635
Japonais	52,880	46,060	6,820
ASIATIQUE DU SUD-EST	86,945	55,860	31,085
Vietnamien	55,480	31,690	23,790
Autres Asiatiques du Sud-Est	31,465	24,170	7,295
ORIGINES DES ILES DU PACIFIQUE	111,025	82,345	28,680
Philippin	102,360	75,525	26,835
Autres origines des îles du Pacifique	8,665	6,820	1,845

(1) Source de données : tableaux non publiés.
(2) Défini selon les spécifications présentées au tableau 28 * Wright W., Modification of the Specifications of the Visible Minority Definitions for Use with Both Census Databases.
(3) Les parenthèses indiquent des valeurs négatives.
(4) Ce chiffre comprend les personnes qui ont donné une réponse multiple indiquant l'appartenance à plus d'un groupe minoritaire visible.

TABLEAU 23 : RÉPARTITION DES DONNÉES DES RECENSEMENTS DU CANADA DE 1981 ET DE 1986 SELON LA DÉFINITION DES MINORITÉS VISIBLES ÉTABLIE PAR LE GROUPE DE TRAVAIL SUR L'ÉQUITÉ EN MATIERE D'EMPLOI EN 1986[1]

GROUPE MINORITAIRE VISIBLES[2]	DONNÉES DE 1986	DONNÉES DE 1981	VARIATION EN CHIFFRES ABSOLUS
ORIGINES D'ASIE OCCIDENTALE ET ARABES	149,665	112,615	37,050
Origines libanaises	44,610	32,000	12,610
Orignes arabes	56,815	47,845	8,970
Autres origines d'Asie occidentale	48,240	32,770	15,470
ORIGINES D'AMÉRIQUE LATINE	60,975	42,310	18,665
Origines d'Amérique latine	36,140	15,260	20,880
Origines d'Amérique latine par attribution	24,835	27,050	(2,215)[3]
RÉPONSES MUTIPLES VISANT LES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES	40,500[4]	0	40,500

(1) Source de données : tableaux non publiés.
(2) Défini selon les spécifications présentées au tableau 28 * Wright W., Modification of the Specifications of the Visible Minority Definitions for Use with Both Census Databases.
(3) Les parenthèses indiquent des valeurs négatives.
(4) Ce chiffre comprend les personnes qui ont donné une réponse multiple indiquant l'appartenance à plus d'un groupe minoritaire visible.

TABLEAU 24 : RÉPARTITION DES DONNÉES DU RECENSEMENT DU CANADA DE 1981 SELON LES DÉFINITIONS DE 1981 ET DE 1986 DES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES

GROUPE MINORITAIRE VISIBLE[1]	DÉFINITION DE 1986[2]	DÉFINITION DE 1981[2]	VARIATION EN CHIFFRES ABSOLUS
NOIR	244,995	239,455	5,540
INDO-PAKISTANAIS	207,795	223,235	(15,440)[3]
ASIATIQUE D'EXTRÊME-ORIENT	302,400	368,540	(66,140)[3]
ASIATIQUE DU SUD-EST	55,860	53,910	1,950
ORIGINES DES ÎLES DU PACIFIQUE	82,345	84,015	(1,670)[3]
ORIGINES D'ASIE OCCIDENTALE ET ARABE	112,615	112,435	180
ORIGINES D'AMÉRIQUE LATINE	42,310	50,230	(7,920)[3]

[1] Ces groupes sont définis selon les spécifications présentées au tableau 20.
[2] Source des données : tableaux non publiés.
[3] Les parenthèses indiquent des valeurs négatives.

TABLEAU 25 : RÉPARTITION DES DONNÉES DU RECENSEMENT DU CANADA DE 1986 SELON LES DÉFINITIONS DE 1981 ET DE 1986 DES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES

GROUPE MINORITAIRE VISIBLE[1]	DÉFINITION DE 1986[2]	DÉFINITION DE 1981[2]	VARIATION EN CHIFFRES ABSOLUS
NOIR	355,385	366,230	(10,845)[3]
INDO-PAKISTANAIS	300,545	306,580	(6,035)[3]
ASIATIQUES D'EXTRÊME-ORIENT	472,670	488,610	(15,940)[3]
ASIATIQUES DU SUD-EST	86,945	84,640	(2,305)[3]
ORIGINES DES ÎLES DU PACIFIQUE	111,025	113,970	(2,895)[3]
ORIGINES D'ASIE OCCIDENTALE ET ARABE	149,665	149,955	(290)[3]
ORIGINES D'AMÉRIQUE LATINE	60,975	32,945	28,030
RÉPONSES MULTIPLES VISANT LES MINORITÉS VISIBLES	40,500	0	40,500
TOTAL	**1,577,710**	**1,542,930**	**34,780**

(1) Ces groupes sont définis selon les spécifications présentées au tableau 20.
(2) Source des données : tableaux non publiés.
(3) Les parenthèses indiquent des valeurs négatives.

VII NOTES DE RENVOI

1. Questions

Voici la question sur l'origine ethnique, telle qu'elle est formulée dans les questionnaires des rencensements de 1981 et de 1986 :

1981

26. À quel groupe ethnique ou culturel appartenez-vous, vous ou vos ancêtres, à votre première arrivée sur ce continent?

(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

25 ☐ Français
26 ☐ Anglais
27 ☐ Irlandais
28 ☐ Écossais
29 ☐ Allemand
30 ☐ Italien
31 ☐ Ukrainien
32 ☐ Hollandais (Néerlandais)
33 ☐ Polonais
34 ☐ Juif
35 ☐ Chinois
36 ☐ ☐ Autre (précisez)

Autochtones
37 ☐ Inuit
38 ☐ Indien inscrit
39 ☐ Indien non inscrit
40 ☐ Métis

1986

17. À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) appartenez-vous ou vos ancêtres appartenaient-ils? *(Consultez le Guide)*

Cochez ou précisez plus d'un s'il y a lieu

25 ☐ Français
26 ☐ Anglais
27 ☐ Irlandais
28 ☐ Écossais
29 ☐ Allemand
30 ☐ Italien
31 ☐ Ukrainien
32 ☐ Hollandais (Néerlandais)
33 ☐ Chinois
34 ☐ Juif
35 ☐ Polonais
36 ☐ Noir
37 ☐ Inuit
38 ☐ Indien de l'Amérique du Nord
39 ☐ Métis

Autre(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s). *Par exemple, Portugais, Grec, Indien(Inde), Pakistanais, Philippin, Japonais, Vietnamien (précisez ci-dessous)*

40 ☐ ☐ Autre *(précisez)*

41 ☐ ☐ Autre *(précisez)*

42 ☐ ☐ Autre *(précisez)*

2. **Instructions**
Voici les instructions fournies aux recensés au sujet de la question sur l'origine ethnique, telles qu'elles figurent dans les guides de recensement de 1981 et 1986.

1981

Ne pas confondre groupe ethnique ou culturel avec citoyenneté ou nationalité. Par "groupe ethnique ou culturel" on entend les "origines" de la population. Les Canadiens appartiennent à de nombreux groupes ethniques ou culturels : Français, Anglais, Irlandais, Écossais, Ukrainien, Indien autochtone, Chinois, Japonais, Hollandais, etc.

Si vous avez des doutes quant à la réponse à donner, pensez à la langue parlée par (vous) ou vos ancêtres à la première arrivée sur ce continent, par exemple, hollandais, japonais. Toutefois, si une langue est parlée par plus d'un groupe ethnique, il faut indiquer le groupe ethnique précis par exemple, "Autrichien" plutôt que "Allemand".

Les autochtones ne devront pas tenir compte de la phrase "à votre première arrivée sur ce continent".

Les Métis sont issus du croisement d'Amérindiens et de personnes d'origine européenne et formaient une entité socio-culturelle distincte au 19e siècle. Ils ont depuis absorbé la descendance mixte issue d'Amérindiens et de groupes venus de toutes les parties du monde.

1986

Le groupe ethnique ou culturel se rapporte à l'origine des ancêtres, aux "racines" de la population et ne doit pas être confondu avec la citoyenneté ou la nationalité. Les Canadiens appartiennent à de nombreux groupes ethniques et culturels, comme les Inuit, les Indiens de l'Amérique du Nord, les Métis, les Irlandais, les Écossais, les Ukrainiens, les Chinois, les Japonais, les Indiens (du sous-continent indien), les Hollandais, les Anglais, les Français, etc.

Il est à remarquer que, dans les cas où la langue vous sert à déterminer votre appartenance à un groupe ethnique, vous devez déclarer le groupe ethnique précis auquel vous appartenez, par exemple, Haïtien au lieu de Français, Autrichien au lieu d'Allemand.

3. **Exemples illustrant les variations dans les techniques de saisie des données**
Les exemples présentés dans cette section illustrent la façon dont les réponses particulières à la question sur l'origine ethnique ont été traitées différemment par suite des changements apportés aux méthodes de saisie de contrôle des données entre les recensements de 1981 et de 1986.

4. **Changements apportés au codage de certaines réponses en toutes lettres**
Le tableau 26 présente une comparaison entre le mode de codage des réponses indiquant une origine "des Caraïbes" dans les bases de données d'extraction des recensements de 1981 et de 1986.

5. **Le mode de déclaration de certaines réponses**

a) Cette origine ethnique a été déclarée soit par une réponse unique en inscrivant l'une de ces origines dans l'espace prévu à cet effet, soit dans le cadre d'une réponse multiple en déclarant l'une de ces origines dans l'espace prévu et en cochant une ou plusieurs des cases de réponse (sauf celle prévue pour l'origine chinoise).

b) Cette origine ethnique a été déclarée soit par une réponse unique en inscrivant l'une de ces origines dans l'espace prévu à cet effet, soit dans le cadre d'une réponse multiple en inscrivant l'une des origines ethniques susmentionnées dans l'un des espaces prévus à cet effet et en cochant une ou plusieurs des cases de réponse et/ou en écrivant une ou plusieurs réponses dans les deux autres espaces prévus à cet effet.

c) Cette origine ethnique a été déclarée soit par une réponse unique en cochant la case "Chinois", soit dans le cadre d'une réponse multiple en cochant la case "Chinois" ainsi qu'une ou plusieurs des autres cases de réponse.

d) Cette origine ethnique a été déclarée soit par une réponse unique en cochant la case "Chinois", soit dans le cadre d'une réponse multiple en cochant la case "Chinois" ainsi que l'une des autres cases et/ou en inscrivant une réponse dans l'un des espaces prévus à cet effet.

e) Cette origine ethnique a été déclarée soit par une réponse unique en cochant la case "Noir", soit en inscrivant "Noir africain" dans l'espace prévu à cet effet, soit dans le cadre d'une réponse multiple en cochant la case "Noir" ou en inscrivant "Noir africain" dans l'espace prévu et en cochant une ou plusieurs cases de réponse ou en écrivant en toutes lettres une ou plusieurs (jusqu'à trois) origines ethniques dans les espaces (trois) prévus à cet effet.

6. **Classification hiérarchique**
En raison de la nature du programme utilisé pour extraire les données des bases de données des recensements, si un répondant inscrit plus d'une origine, elle ne peut être comptée plus d'une fois. Elle est répertoriée comme appartenant à la première origine figurant dans le programme.

7. **Définitions**
Les définitions qui doivent être utilisées avec les données de 1981 figurent au tableau 27, et les définitions de 1986 au tableau 28.

EXEMPLE 1 : COMPARAISON ENTRE LE MODE DE SAISIE DES RÉPONSES UNIQUES CODÉES "CHINOIS" EN 1981 ET 1986

1981

26. À quel groupe ethnique ou culturel appartenez-vous, vous ou vos ancêtres, à votre première arrivée sur ce continent?
(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

25 ☐ Français
26 ☐ Anglais
27 ☐ Irlandais
28 ☐ Écossais
29 ☐ Allemand
30 ☐ Italien
31 ☐ Ukrainien
32 ☐ Hollandais (Néerlandais)
33 ☐ Polonais
34 ☐ Juif
35 ☒ ~~Chinois~~
36 ☐ Chinois
Autre (précisez)

Autochtones
37 ☐ Inuit
38 ☐ Indien inscrit
39 ☐ Indien non inscrit
40 ☐ Métis

1986

17. À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) appartenez-vous ou vos ancêtres appartenaient-ils? *(Consultez le Guide)*
Cochez ou précisez plus d'un s'il y a lieu

25 ☐ Français
26 ☐ Anglais
27 ☐ Irlandais
28 ☐ Écossais
29 ☐ Allemand
30 ☐ Italien
31 ☐ Ukrainien
32 ☐ Hollandais (Néerlandais)
33 ☐ Chinois
34 ☐ Juif
35 ☐ Polonais
36 ☐ Noir
37 ☐ Inuit
38 ☐ Indien de l'Amérique du Nord
39 ☐ Métis

Autre(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s). *Par exemple, Portugais, Grec, Indien(Inde), Pakistanais, Philippin, Japonais, Vietnamien (précisez ci-dessous)*

40 ☐ ☐
Autre *(précisez)*

41 ☐ ☐
Autre *(précisez)*

42 ☐ ☐
Autre *(précisez)*

Même si la case de réponse "Chinois" était cochée, cette origine a été saisie durant le traitement comme une réponse en toutes lettres. La réponse fut donc codée comme une réponse en toutes lettres.

Saisie comme une réponse codée. Valeur de VRAI attribuée à la variable répertoriant les recensés chinois.

EXEMPLE 2: COMPARAISON ENTRE LE MODE DE SAISIE DES RÉPONSES UNIQUES CODÉES "HAÏTIEN" EN 1981 ET 1986

1981

26. À quel groupe ethnique ou culturel appartaniez-vous, vous ou vos ancêtres, à votre première arrivée sur ce continent?

(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

25 ☐ Français
26 ☐ Anglais
27 ☐ Irlandais
28 ☐ Écossais
29 ☐ Allemand
30 ☐ Italien
31 ☐ Ukrainien
32 ☐ Hollandais (Néerlandais)
33 ☐ Polonais
34 ☐ Juif
35 ☐ Chinois

Autochtones
37 ☐ Inuit
38 ☐ Indien inscrit
39 ☐ Indien non inscrit
40 ☐ Métis

36 [ ] [Haitien]
Autre (précisez)

1986

17. À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) appartenez-vous ou vos ancêtres appartenaient-ils? *(Consultez le Guide)*

Cochez ou précisez plus d'un s'il y a lieu

25 ☐ Français
26 ☐ Anglais
27 ☐ Irlandais
28 ☐ Écossais
29 ☐ Allemand
30 ☐ Italien
31 ☐ Ukrainien
32 ☐ Hollandais (Néerlandais)
33 ☐ Chinois
34 ☐ Juif
35 ☐ Polonais
36 ☐ Noir
37 ☐ Inuit
38 ☐ Indien de l'Amérique du Nord
39 ☐ Métis

Autre(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s). *Par exemple. Portugais, Grec, Indien(Inde), Pakistanais, Philippin, Japonais, Vietnamien (précisez ci-dessous)*

40 [ ] [Haitien]
Autre *(précisez)*

41 [ ] [ ]
Autre *(précisez)*

42 [ ] [ ]
Autre *(précisez)*

Saisie comme une réponse unique avec attribution d'une valeur et codée comme une réponse en toutes lettres.

Saisie comme une réponse unique et codée comme première réponse en toutes lettres.

EXEMPLE 3 : COMPARAISON ENTRE LE MODE DE SAISIE DES RÉPONSES MULTIPLES COMPORTANT UNE RÉPONSE CODÉE ET UNE RÉPONSE EN TOUTES LETTRES EN 1981 ET 1986

1981

26. À quel groupe ethnique ou culturel appartenez-vous, vous ou vos ancêtres, à votre première arrivée sur ce continent?

(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

25 ☐ Français
26 ☐ Anglais
27 ☐ Irlandais
28 ☐ Écossais
29 ☒ Allemand
30 ☐ Italien
31 ☐ Ukrainien
32 ☐ Hollandais (Néerlandais)
33 ☐ Polonais
34 ☐ Juif
35 ☐ Chinois

Autochtones
37 ☐ Inuit
38 ☐ Indien inscrit
39 ☐ Indien non inscrit
40 ☐ Métis

36 ☐ Amérique latine
Autre (précisez)

Saisie comme une réponse multiple. Valeur de VRAI attribuée à la variable répertoriant les Allemands et la réponse "Origines d'Amérique Latine" a été codée comme une réponse en toutes lettres.

1986

17. À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) appartenez-vous ou vos ancêtres appartenaient-ils? *(Consultez le Guide)*

Cochez ou précisez plus d'un s'il y a lieu

25 ☐ Français
26 ☐ Anglais
27 ☐ Irlandais
28 ☐ Écossais
29 ☐ Allemand
30 ☐ Italien
31 ☐ Ukrainien
32 ☐ Hollandais (Néerlandais)
33 ☐ Chinois
34 ☐ Juif
35 ☐ Polonais
36 ☐ Noir
37 ☐ Inuit
38 ☐ Indien de l'Amérique du Nord
39 ☐ Métis

Autre(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s). *Par exemple, Portugais, Grec, Indien(Inde), Pakistanais, Philippin, Japonais, Vietnamien (précisez ci-dessous)*

40 Amérique latine
Autre *(précisez)*

41
Autre *(précisez)*

42
Autre *(précisez)*

Saisie comme une réponse multiple. Valeur de VRAI attribuée à la variable répertoriant les Allemands, et la réponse "Origines d'Amérique Latine" a été codée comme une première réponse en toutes lettres.

EXEMPLE 4 : COMPARAISON ENTRE LE MODE DE SAISIE DES RÉPONSES MULTIPLES COMPORTANT DEUX RÉPONSES EN TOUTES LETTRES EN 1981 ET 1986

1981

26. À quel groupe ethnique ou culturel appartenez-vous, vous ou vos ancêtres, à votre première arrivée sur ce continent?
(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

25 ☐ Français
26 ☐ Anglais
27 ☐ Irlandais
28 ☐ Écossais
29 ☐ Allemand
30 ☐ Italien
31 ☐ Ukrainien
32 ☐ Hollandais (Néerlandais)
33 ☐ Polonais
34 ☐ Juif
35 ☐ Chinois

Autochtones
37 ☐ Inuit
38 ☐ Indien inscrit
39 ☐ Indien non inscrit
40 ☐ Métis

36 [ ] [Japonais Coréen]
Autre (précisez)

1986

17. À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) appartenez-vous ou vos ancêtres appartenaient-ils? *(Consultez le Guide)*
Cochez ou précisez plus d'un s'il y a lieu

25 ☐ Français
26 ☐ Anglais
27 ☐ Irlandais
28 ☐ Écossais
29 ☐ Allemand
30 ☐ Italien
31 ☐ Ukrainien
32 ☐ Hollandais (Néerlandais)
33 ☐ Chinois
34 ☐ Juif
35 ☐ Polonais
36 ☐ Noir
37 ☐ Inuit
38 ☐ Indien de l'Amérique du Nord
39 ☐ Métis

Autre(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s). *Par exemple, Portugais, Grec, Indien(Inde), Pakistanais, Philippin, Japonais, Vietnamien (précisez ci-dessous)*

40 [ ] [Japonais]
Autre *(précisez)*

41 [ ] [Coréen]
Autre *(précisez)*

42 [ ] [ ]
Autre *(précisez)*

Saisie comme une réponse <u>unique</u>. Étant donné que l'on ne s'attendait pas à des réponses multiples, il a été techniquement impossible de saisir les réponses multiples en toutes lettres. Par conséquent, seule la première réponse en toutes lettres (Japonais) a été codée.

Saisie comme une réponse <u>multiple</u>. Les réponses "Japonais et Coréen" ont été respectivement codées comme première et deuxième réponses en toutes lettres.

EXEMPLE 5 : COMPARAISON ENTRE LE MODE DE SAISIE DES RÉPONSES MULTIPLES COMPORTANT UNE RÉPONSE CODÉE "CHINOIS" ET UNE RÉPONSE EN TOUTES LETTRES EN 1981 ET 1986

1981

26. À quel groupe ethnique ou culturel appartenez-vous, vous ou vos ancêtres, à votre première arrivée sur ce continent?

(Pour plus de renseignements, consultez le Guide.)

25 ☐ Français
26 ☐ Anglais
27 ☐ Irlandais
28 ☐ Écossais
29 ☐ Allemand
30 ☐ Italien
31 ☐ Ukrainien
32 ☐ Hollandais (Néerlandais)
33 ☐ Polonais
34 ☐ Juif
35 ☐ Chinois
36 ☐ Coréen
Autre (précisez)

Autochtones
37 ☐ Inuit
38 ☐ Indien inscrit
39 ☐ Indien non inscrit
40 ☐ Métis

1986

17. À quel(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s) appartenez-vous ou vos ancêtres appartenaient-ils? *(Consultez le Guide)*

Cochez ou précisez plus d'un s'il y a lieu

25 ☐ Français
26 ☐ Anglais
27 ☐ Irlandais
28 ☐ Écossais
29 ☐ Allemand
30 ☐ Italien
31 ☐ Ukrainien
32 ☐ Hollandais (Néerlandais)
33 ☐ Chinois
34 ☐ Juif
35 ☐ Polonais
36 ☐ Noir
37 ☐ Inuit
38 ☐ Indien de l'Amérique du Nord
39 ☐ Métis

Autre(s) groupe(s) ethnique(s) ou culturel(s). *Par exemple, Portugais, Grec, Indien(Inde), Pakistanais, Philippin, Japonais, Vietnamien (précisez ci-dessous)*

40 Coréen
Autre *(précisez)*

41
Autre *(précisez)*

42
Autre *(précisez)*

Saisie en tant que réponse <u>unique</u> étant donné que les réponses codées "Chinois" étaient saisies comme des réponses en toutes lettres. La décision a été fondée en majeure partie sur la langue. Cette personne ayant déclaré le coréen comme langue maternelle, on lui a attribué la valeur de Coréen.

Saisie en tant que réponse <u>multiple</u>. On a attribué une valeur de VRAI à la variable répertoriant les Chinois et la réponse Coréen a été codée comme première réponse en toutes lettres.

TABLEAU 26 : COMPARAISON ENTRE LE MODE DE CODAGE DES RÉPONSES INDIQUANT UNE ORIGINE DES CARAIBES DANS LES BASES DE DONNÉES D'EXTRACTION DES RECENSEMENTS DE 1981 ET DE 1986

RÉPONSES CODÉES EN TANT "QU'ORIGINES DES CARAIBES" EN 1981[1]	CODAGE DES RÉPONSES EN 1986[2]				
	JAMAIQUAIN	AUTRES ORIGINES DES CARAIBES n.i.a.	PORTO-RICAIN	AUTRES ORIGINES ANTILLAISES	AUTRES AMER. L/S/C[3]
Antiga Islander		X			
Antiguan		X			
Anguillan		X			
Antillais		X			
Antillais britanniques			X		
Antillais néerlandais			X		
Arawak	X				
Aruba Islander		X			
Aruban	X				
Bahama Islander			X		
Bahama(s)		X			
Bahamian(ien)			X		
Barbade			X		
Barbadian(ien)			X		
Barbados			X		
Barbuda Islander			X		
Barbudan		X			
Belice		X			
Bermuda Islander			X		
Bermuda(n)			X		
Bermudas		X			
Bermudian(ien)		X			
Bonaire Islander		X			
Boricua	X				
Boringueno(a)		X			
British Virgin Islander				X	

(1) Cahier des codes 1981 - Population (R-320) pour le dépouillement au bureau régional.
(2) Cahier des codes 1986 - Population (R-220) pour le dépouillement au bureau régional.
(3) Signifie : Autres origines d'Amérique latine, du Sud ou centrale.

TABLEAU 26 : COMPARAISON ENTRE LE MODE DE CODAGE DES RÉPONSES INDIQUANT UNE ORIGINE DES CARAIBES DANS LES BASES DE DONNÉES D'EXTRACTION DES RECENSEMENT DE 1981 ET DE 1986 (SUITE)

RÉPONSES CODÉES EN TANT "QUORIGINES DES CARAIBES" EN 1981[1]	CODAGE DES RÉPONSES EN 1986[2]				
	JAMAIQUAIN	AUTRES ORIGINES DES CARAIBES n.i.a.	PORTO-RICAIN	AUTRES ORIGINES ANTILLAISES	AUTRES AMER. L/S/C[3]
British Guiana			X		
British Guianese			X		
British Guyanese			X		
British West Indies			X		
Caicos Islander			X		
Caraibien		X			
Carib		X			
Caribbean		X			
Cayenne			X		
Cayman Islander			X		
Caymanian(en)			X		
Cruzan	X				
Curacao Islander		X			
Dominican Islander			X		
Dominica(n)			X		
Dominicain			X		
Dominican Republic		X			
Dominicano(a)		X			
Dutch Guiana		X			
Dutch West Indies				X	
Espanola Islanders		X			
French Guian(ese)				X	
French West Indies		X			
Garifiena	X				
Grand Turk Island				X	

(1) Cahier des codes 1981 - Population (R-320) pour le dépouillement au bureau régional
(2) Cahier des codes 1986 - Population (R-220) pour le dépouillement au bureau régional
(3) Signifie : Autres origines d'Amérique latine, du Sud ou centrale.

TABLEAU 26 : COMPARAISON ENTRE LE MODE DE CODAGE DES RÉPONSES INDIQUANT UNE ORIGINE DES CARAIBES DANS LES BASES DE DONNÉES D'EXTRACTION DES RECENSEMENTS DE 1981 ET DE 1986 (SUITE)

RÉPONSES CODÉES EN TANT "QU'ORIGINES DES CARAIBES" EN 1981[1]	CODAGE DES RÉPONSES EN 1986[2]				
	JAMAICAIN	AUTRES ORIGINES DES CARAIBES n.i.a.	PORTO-RICAIN	AUTRES ORIGINES ANTILLAISES	AUTRES AMER. L/S/C[3]
D.R.	X				
Grenada Islander			X		
Grenadian		X			
Grendines Islander			X		
Guadeloupe Islander		X			
Guienne			X		
Guyana		X			
Guyanese		X			
Guyenne				X	
Gyane				X	
Gyane Britannique			X		
Jamaica(n)	X				
Jamaicain	X				
Martinicois		X			
Martinique Islander		X			
Montserrat Islander			X		
Netherlands Antilles		X			
Netherlands Guiana				X	
Nevis			X		
Nevis Islander			X		
Other British West Indian			X		
P.R.		X			
Porto-Rican		X			
Puerto Rican		X			
Puerto Rico		X			

(1) Cahier des codes 1981 - Population (R-320) pour le dépouillement au bureau régional.
(2) Cahier des codes 1986 - Population (R-220) pour le dépouillement au bureau régional.
(3) Signifie : Autres origines d'Amérique latine, du Sud ou centrale.

TABLEAU 26 : COMPARAISON ENTRE LE MODE DE CODAGE DES RÉPONSES INDIQUANT UNE ORIGINE DES CARAIBES DANS LES BASES DE DONNÉES D'EXTRACTION DES RECENSEMENTS DE 1981 ET DE 1986 (FIN)

RÉPONSES CODÉES EN TANT "QU'ORIGINES DES CARAIBES"EN 1981[1]	CODAGE DES RÉPONSES EN 1986[2]				
	JAMAICAIN	AUTRES ORIGINES DES CARAIBES n.i.a.	PORTO-RICAIN	AUTRES ORIGINES ANTILLAISES	AUTRES AMER. L/S/C[3]
Puertorriqueono(a)		X			
Redonda Islander		X			
Saba Islander		X			
Santa Cruz		X			
Santa Domingo		X			
Sombrero Islander		X			
St. Christopher Islander			X		
St. Croix Islander		X			
St. Eustatius Islander		X			
St. Kitts Islander			X		
St. Lucia Islander			X		
St. Maarten Islander (Hollandais)		X			
St. Martin Islander (Français)		X			
St. Thomas Islander		X			
St. Vincent Islander				X	
Surinam(e)			X		
Tobago			X		
Tobagonian			X		
Tortolan			X		
Trinidad(ian)			X		
Turk Islander			X		
Turks & Caicos Islander			X		
U.S. Virgin Islander		X			
West Indian			X		
West Indian Creole			X		
West Indies			X		

(1) Cahier des codes 1981 - Population (R-320) pour le dépouillement au bureau régional.
(2) Cahier des codes 1986 - Population (R-220) pour le dépouillement au bureau régional.
(3) Signifie : Autres origines d'Amérique latine, du Sud ou centrale.

TABLEAU 27 : DÉFINITION DES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES PRESCRITE PAR LE COMITÉ DE TRAVAIL DE 1985 AUX FINS D'UTILISATION AVEC LES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1981

---

1) **HAÏTIEN PAR DÉCLARATION** : comprend les personnes qui ont déclaré "HAÏTIEN" comme ORIGINE ETHNIQUE (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple).

2) **HAÏTIEN PAR ATTRIBUTION** : comprend les personnes qui ont déclaré "Haïti" comme LIEU DE NAISSANCE mais qui ont déclaré une autre ORIGINE ETHNIQUE que Haïtien.

3) **ORIGINES DES CARAÏBES ET CUBAIN PAR DÉCLARATION** : comprend les personnes qui ont déclaré "Caraïbes" ou "Cubain" comme ORIGINE ETHNIQUE (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple).

4) **AUTRES NOIRS PAR DÉCLARATION** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) que leur ORIGINE ETHNIQUE était l'une des suivantes :

   NOIR CANADIEN NOIR AFRICAIN
   AUTRES NOIRS

   AINSI QUE :

   les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "AUTRE AFRICAIN" comme ORIGINE ETHNIQUE et dont le LIEU DE NAISSANCE n'était PAS l'un des pays suivants :

   RÉPUBLIQUE D'AFRIQUE DU SUD RHODÉSIE
   AFRIQUE DU SUD-OUEST

5) **ORIGINES DES CARAÏBES PAR ATTRIBUTION** : comprend les personnes qui satisfont aux conditions suivantes :

   ORIGINE ETHNIQUE = FRANÇAISE ou BRITANNIQUE (par une réponse unique seulement)

   ET

   RELIGION = ni HINDOUE, ni SIKH ni ISLAM

   ET

   LIEU DE NAISSANCE = l'un des pays suivants :

TABLEAU 27 : DÉFINITION DES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES PRESCRITE PAR LE COMITÉ DE TRAVAIL DE 1985 AUX FINS D'UTILISATION AVEC LES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1981 (SUITE)

---

6) **INDO-PAKISTANAIS PAR DÉCLARATION** : comprend les personnes qui ont déclaré (par une rèponse unique ou dans le cadre d'une réponse multiple) que leur ORIGINE ETHNIQUE était l'une des suivantes :

BENGALI	CINGHALAIS
GUJARATI	BANGLADESHI
PENDJABI	IDIEN DE L'INDE n.s.a.
TAMIL	PAKISTANAIS
SRI-LANKAIS	INDIEN DE L'INDE n.d.a.
AUTRES PAKISTANAIS-BANGLADESHI	INDO-PAKISTANAIS n.d.a.

7) **INDO-PAKISTANAIS PAR ATTRIBUTION : comprend les personnes qui satisfont à l'une des conditions énumérés pour les groups A, B, C ou D :**

GROUPE A :

ORIGINE ETHNIQUE = AUTRE ASIATIQIE D'EXTRÊME-ORIENT (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple)
ET

LIEU DE NAISSANCE = INDE, PAKISTAN, SHRI LANKA, BANGLADESH

GROUPE B :

ORIGINE ETHIQUE = FRANÇAISE ou BRITANNIQUE (par une réponse unique seulement)
ET

RELIGION = SIKH, ISLAM ou HINDOUE

LIEU DE NAISSANCE = l'un des pays suivants :

JAMAÏQUE	ANTILLES NÉERLANDAISES
TRINITÉ ET TOBAGO	MARTINIQUE
BARBADE	ÎLES VIERGES (AMÉRICAINES)
SAINT-VINCENT	ÎLES VIERGES (BRITANNIQUES)
ANTIGUA	PORTO RICO
DOMINIQUE	
SAINT-CHRISTOPHE	
SAINTE-LUCIE	

TABLEAU 27 : DÉFINITION DES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES PRESCRITE PAR LE COMITÉ DE TRAVAIL DE 1985 AUX FINS D'UTILISATION AVEC LES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1981 (SUITE)

NEVIS	ÎLES CAÏMANS
ANGUILLA	CUBA
LA GRENADE	GUADELOUPE
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE	ÎLES TURQUES ET CAÏCOS
MONTSERRAT	GUYANE
	GUYANE FRANÇAISE
	SURINAM
	BELIZE

GROUPE C :

Les personnes qui ne sont pas comprises dans les groupes A ou B, mais dont la RELIGION = SIKH.

GROUPE D :

Les personnes qui ne sont pas comprises dans les groupes A, B ou C qui satisfont aux conditions suivantes :

ORIGINE ETHNIQUE = AUTOCHTONE
ET
LIEU DE NAISSANCE = UN PAYS AUTRE QUE LE CANADA OU LES ÉTATS-UNIS

8) **CHINOIS** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "Chinois" comme ORIGINE ETHNIQUE.

9) **CORÉEN** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "Coréen" comme ORIGINE ETHNIQUE.

10) **JAPONAIS** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "Japonais" comme ORIGINE ETHNIQUE.

11) **VIETNAMIEN** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "Vietnamien" comme ORIGINE ETHNIQUE.

TABLEAU 27 : DÉFINITION DES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES PRESCRITE PAR LE COMITÉ DE TRAVAIL DE 1985 AUX FINS D'UTILISATION AVEC LES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1981 (SUITE)

---

12) **AUTRE ASIATIQUE DU SUD-EST** : comprend les personnes dont l'ORIGINE ETHNIQUE (déclarée soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) est l'une des suivantes :

THAÏLANDAIS
BIRMAN
CAMBODGIEN
MALAISIEN
LAOTIEN

AINSI QUE :

les personnes dont l'ORIGINE ETHNIQUE (déclarée soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) est "AUTRE ASIATIQUE D'EXTRÊME-ORIENT" et dont le LIEU DE NAISSANCE n'est ni l'INDE, ni le PAKISTAN, ni le SHRI LANKA ni encore le BANGLADESH.

13) **PHILIPPIN** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "Philippin" comme ORIGINE ETHNIQUE

14) **AUTRES ORIGINES DES ÎLES DU PACIFIQUE** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) l'une des ORIGINES ETHNIQUES suivantes :

INDONÉSIEN
POLYNÉSIEN
FIDJIEN

15) **LIBANAIS** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "Libanais" comme ORIGINE ETHNIQUE.

16) **ARABE** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) l'une des ORIGINES ETHNIQUES suivantes :

ÉGYPTIEN
PALESTINIEN
ARABE D'AFRIQUE DU NORD
SYRIEN
ARABE D'ASIE

17) **AUTRES ORIGINES D'ASIE OCCIDENTALE** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) l'une des ORIGINES ETHNIQUES suivantes :

TABLEAU 27 : DÉFINITION DES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES PRESCRITE PAR LE COMITÉ DE TRAVAIL DE 1985 AUX FINS D'UTILISATION AVEC LES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1981 (SUITE)

ARMÉNIEN	IRANIEN
TURC	

18) **ORIGINES D'AMÉRIQUE LATINE PAR DÉCLARATION** : comprend les personnes qui satisfont aux conditions suivantes :

LANGUE MATERNELLE = ESPAGNOL, PORTUGAIS, ANGLAIS, FRANÇAIS

ET

ORIGINE ETHNIQUE = l'une des suivantes (par une des réponses uniques seulement)

ARGENTIN	ÉQUATORIEN
CHILIEN	PÉRUVIEN
AUTRES ORIGINES D'AMÉRIQUE LATINE	BRÉSILIEN
MEXICAIN	

19) **ORIGINES D'AMÉRIQUE LATINE PAR ATTRIBUTION** : comprend les personnes qui satisfont aux conditions suivantes :

LANGUE MATERNELLE = ESPAGNOL, PORTUGAIS, ANGLAIS, FRANÇAIS

ORIGINE ETHNIQUE = ESPAGNOL ou PORTUGAIS (par des réponses UNIQUES seulement)

ET

TABLEAU 27 : DÉFINITION DES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES PRESCRITE PAR LE COMITÉ DE TRAVAIL DE 1985 AUX FINS D'UTILISATION AVEC LES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1981 (FIN)

LIEU DE NAISSANCE = l'un des suivants :

MEXIQUE
GUATÉMALA
EL SALVADOR
HONDURAS
BELIZE
CHILI
ARGENTINE
BRÉSIL
PÉROU
VENEZUELA
SURINAM
GUYANE FRANÇAISE
JAMAÏQUE
TRINITÉ ET TOBAGO
BARBADE
SAINT-VINCENT
ANTIGUA
DOMINIQUE
SAINT-CHRISTOPHE
SAINTE-LUCIE
NEVIS
LA GRENADE
MONTSERRAT
PANAMA
ZONE DU CANAL DE PANAMA
NICARAGUA
COSTA RICA
ÉQUATEUR
COLOMBIE
URUGUAY
PARAGUAY
BOLIVIE
GUYANE
ÎLES FALKLAND
ANTILLES NÉERLANDAISES
MARTINIQUE
ÎLES VIERGES (AMÉRICAINES)
ÎLES VIERGES (BRITANNIQUES)
PORTO RICO
ÎLES CAÏMANS
GUADELOUPE
CUBA
ÎLES TURQUES ET CAÏCOS
ANGUILLA
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE

TABLEAU 28 : DÉFINITION DES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES PRESCRITE PAR LE GROUPE DE TRAVAIL INTERMINISTÉRIEL SUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI DE 1988 AUX FINS D'UTILISATION AVEC LES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1986

---

1) **HAÏTIEN PAR DÉCLARATION** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "HAÏTIEN" comme ORIGINE ETHNIQUE.

2) **HAÏTIEN PAR ATTRIBUTION** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "FRANÇAIS" comme ORIGINE ETHNIQUE et dont le LIEU DE NAISSANCE est HAÏTI.

3) **ORIGINES DES CARAÏBES PAR DÉCLARATION** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) l'une des ORIGINES ETHNIQUES suivantes :

AUTRES ORIGINES DES CARAÏBES n.i.a.	JAMAÏQUAIN AUTRES ANTILLAIS

4) **NOIR PAR DÉCLARATION** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "NOIR" ou "NOIR AFRICAIN" comme ORIGINE ETHNIQUE.

AINSI QUE :

les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "AUTRE AFRICAIN" comme ORIGINE ETHNIQUE et dont le LIEU DE NAISSANCE n'est PAS l'un des pays suivants :

AFRIQUE DU SUD	MAURITANIE
ZIMBABWE	MAROC
NAMIBIE	TUNISIE
ALGÉRIE	SAHARA OCCIDENTAL

5) **ORIGINES DES CARAÏBES PAR ATTRIBUTION** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "BRITANNIQUE", "FRANÇAIS" ou "HOLLANDAIS" comme ORIGINE ETHNIQUE et dont le LIEU DE NAISSANCE est l'un des suivants :

ANGUILLA
ANTIGUA

TABLEAU 28 : DÉFINITION DES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES PRESCRITE PAR LE GROUPE DE TRAVAIL INTERMINISTÉRIEL SUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI DE 1988 AUX FINS D'UTILISATION AVEC LES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1986 (SUITE)

BARBADE
ÎLES CAÏMANS
DOMINIQUE
LA GRENADE
GUADELOUPE
HAÏTI
JAMAÏQUE
MARTINIQUE
MONTSERRAT
ANTILLES NÉERLANDAISES
SAINT-CHRISTOPHE
SAINTE-LUCIE
ÎLES VIERGES
TRINITÉ ET TOBAGO
ÎLES TURQUES ET CAÏCOS
SAINT-VINCENT-ET-GRENADINES
BELIZE
GUINÉE FRANÇAISE
GUYANE
SURINAM
NEVIS

6) **INDO-PAKISTANAIS PAR DÉCLARATION** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) l'une des <u>ORIGINES ETHNIQUES</u> suivantes :

BENGALI	BANGLADESHI n.i.a.
GUJARATI	PAKISTANAIS n.i.a.
PENDJABI	SRI-LANKAIS n.i.a.
TAMIL	CINGALAIS
ASIATIQUE DE L'EST n.i.a.	

7) **INDO-PAKISTANAIS PAR ATTRIBUTION** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "AUTRE ASIATIQUE" ou "PORTUGAIS" comme <u>ORIGINE ETHNIQUE</u> et dont le <u>LIEU DE NAISSANCE</u> est l'un des pays suivants :

BANGLADESH	PAKISTAN
INDE	SRI LANKA

8) **CHINOIS PAR DÉCLARATION** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "CHINOIS" comme <u>ORIGINE ETHNIQUE.</u>

TABLEAU 28 : DÉFINITION DES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES PRESCRITE PAR LE GROUPE DE TRAVAIL INTERMINISTÉRIEL SUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI DE 1988 AUX FINS D'UTILISATION AVEC LES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1986 (SUITE)

---

9) **CHINOIS PAR ATTRIBUTION** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "PORTUGAIS" comme ORIGINE ETHNIQUE et dont le LIEU DE NAISSANCE est MACAO.

10) **CORÉEN PAR DÉCLARATION** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "CORÉEN" comme ORIGINE ETHNIQUE.

11) **JAPONAIS PAR DÉCLARATION** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "JAPONAIS" comme ORIGINE ETHNIQUE.

12) **VIETNAMIEN PAR DÉCLARATION** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "VIETNAMIEN" comme ORIGINE ETHNIQUE.

13) **AUTRES ORIGINES ASIATIQUES DU SUD-EST** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) l'une des ORIGINES ETHNIQUES suivantes :

BIRMAN	THAÏLANDAIS
CAMBODGIEN	MALAISIEN
LAOTIEN	INDONÉSIEN

AINSI QUE :

les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse soit dans le cadre d'une réponse multiple) "AUTRE ASIATIQUE, n.i.a." commme ORIGINE ETHNIQUE et dont le LIEU DE NAISSANCE n'est PAS l'un des pays suivants :

BANGLADESH	PAKISTAN
INDE	SRI LANKA

14) **PHILIPPIN PAR DÉCLARATION** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "PHILIPPIN" comme ORIGINE ETHNIQUE.

TABLEAU 28 : DÉFINITION DES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES PRESCRITE PAR LE GROUPE DE TRAVAIL INTERMINISTÉRIEL SUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI DE 1988 AUX FINS D'UTILISATION AVEC LES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1986 (SUITE)

---

15) **AUTRES ORIGINES DES ÎLES DU PACIFIQUE** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) l'une des ORIGINES ETHNIQUES suivantes :

FIDJIEN
POLYNÉSIEN
AUTRES ORIGINES DES ÎLES DU PACIFIQUE

16) **LIBANAIS** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "LIBANAIS" comme ORIGINE ETHNIQUE.

17) **ARABE** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) l'une des ORIGINES ETHNIQUES suivantes :

ÉGYPTIEN
SYRIEN
PALESTINIEN
ARABE n.i.a.

18) **AUTRES ORIGINES D'ASIE OCCIDENTALE PAR DÉCLARATION** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) l'une des ORIGINES ETHNIQUES suivantes :

IRANIEN
ARMÉNIEN
TURC

19) **AUTRES ORIGINES D'ASIE OCCIDENTALE PAR ATTRIBUTION** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) "AUTRE AFRICAIN" comme ORIGINE ETHNIQUE et dont le LIEU DE NAISSANCE est l'un des pays suivants :

ALGÉRIE
MAURITANIE
MAROC
SAHARA OCCIDENTAL
TUNISIE

20) **ORIGINES D'AMÉRIQUE LATINE PAR DÉCLARATION** : comprend les personnes qui ont déclaré (soit par une réponse unique soit dans le cadre d'une réponse multiple) l'une des ORIGINES ETHNIQUES suivantes :

BRÉSILIEN
PÉRUVIEN
ÉQUATORIEN
CUBAIN
MEXICAIN
PORTORICAIN
AUTRES ORIGINES D'AMÉRIQUE LATINE/CENTRALE ET DU SUD

TABLEAU 28 : DÉFINITION DES GROUPES MINORITAIRES VISIBLES PRESCRITE PAR LE GROUPE DE TRAVAIL INTERMINISTÉRIEL SUR L'ÉQUITÉ EN MATIÈRE D'EMPLOI DE 1988 AUX FINS D'UTILISATION AVEC LES DONNÉES DU RECENSEMENT DE 1986 (FIN)

ET

dont la LANGUE MATERNELLE est :

ANGLAIS	FRANÇAIS
ESPAGNOL	PORTUGAIS

21) **ORIGINES D'AMÉRIQUE LATINE PAR ATTRIBUTION** : comprend les personnes qui ont déclaré (SEULEMENT par une réponse UNIQUE) "PORTUGAIS" comme ORIGINE ETHNIQUE, dont le LIEU DE NAISSANCE est le BRÉSIL et dont la LANGUE MATERNELLE est l'ANGLAIS, le FRANÇAIS, l'ESPAGNOL ou le PORTUGAIS

AINSI QUE :

les personnes qui ont déclaré (SEULEMENT par une réponse UNIQUE) "ESPAGNOL" comme ORIGINE ETHNIQUE et dont le LIEU DE NAISSANCE est l'un des pays suivants :

CUBA
RÉPUBLIQUE DOMINICAINE
PORTO RICO
BELIZE
COSTA RICA
EL SALVADOR
GUATEMALA
HONDURAS
MEXIQUE
NICARAGUA
PANAMA
BOLIVIE
BRÉSIL
CHILI
COLOMBIE
ÉQUATEUR
PARAGUAY
PÉROU
URUGUAY
VENEZUELA

ET

dont la LANGUE MATERNELLE est l'une des suivantes :

ANGLAIS	FRANÇAIS
ESPAGNOL	PORTUGAIS

22) **CATÉGORIE DES MINORITÉS VISIBLES MULTIPLES** : cette catégorie englobe toutes les personnes qui ont plus d'une origine ethnique appartenant à une minorité visible.

VIII BIBLIOGRAPHIE

1. Clark, W., Evaluation of the 1981 Edit and Imputation Procedures for 2B Cultural Variables

2. Kralt, John; Clark, Warren, White, Pamela, "Evaluation of 1981 Census Data on Metis, Non-Status Indians, Status Indians and Inuit",(document interne) 1983

4. Statistique Canada, Dictionnaire du recensement de 1981 (n° 99-901 au catalogue)

5. Statistique Canada, Guide du contenu de 1981 (n° 40)

6. Statistique Canada, Cahier des codes - Population, 1981 (R-320)

7. Statistique Canada, Dictionnaire du recensement de 1986 (n° 99-101 au catalogue)

8. Statistique Canada, Le recensement en bref de 1986 (99-104)

9. Statistique Canada, Cahier des codes - Population 1986 (R-220)

10. Totalisations sommaires sur les origines ethniques et autochtones (données diffusées), décembre 1987

11. White, P., Earwaker, S., Note de service, objet : Homologation des données sur les origines ethniques du recensement de 1986

12. Wright, W., Modification of the Specifications of the Visible Minority Definitions for use with Both Census Databases, 1988